



**NATIONS
UNIES**

UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.3/2



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale
13 août 2026

Français
Original : anglais

**Cinquième Programme pour le développement et
l'examen périodique du droit de l'environnement
(Programme de Montevideo V) : au service de
la population et de la planète**
**Troisième réunion mondiale des correspondantes et
correspondants nationaux**
En ligne, 4 et 5 novembre 2026
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Mise en œuvre du cinquième Programme
pour le développement et l'examen périodique du droit
de l'environnement : état de la mise en œuvre, activités
et financement**

État de la mise en œuvre, activités et financement

Rapport du secrétariat

I. Introduction

1. Dans sa résolution 4/20 du 15 mars 2019, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a adopté le cinquième Programme pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement (Programme de Montevideo V)¹, qui a débuté le 1^{er} janvier 2020 et s'achèvera le 31 décembre 2029. Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 6 du Programme de Montevideo V, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) assure, dans le cadre de son mandat actuel et dans la limite des ressources disponibles, le secrétariat du Programme et s'acquitte de certaines fonctions institutionnelles et fonctions de suivi, y compris l'établissement d'un rapport biennal sur l'état de la mise en œuvre, les activités et le financement du Programme.

2. Lors de la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux du Programme de Montevideo V, qui s'est tenue du 3 au 5 juin 2024 à l'Office des Nations Unies à Nairobi, le secrétariat a présenté un rapport d'activités conformément au sous-alinéa x) de l'alinéa a) du paragraphe 6 dudit Programme. Le présent rapport contient des informations sur les progrès réalisés et les activités menées depuis le précédent rapport du secrétariat sur l'état de la mise en œuvre, les activités et le financement (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.2/2)².

* UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.3/1.

¹ UNEP/EA.4/19, annexe I.

² Les documents relatifs à la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux sont disponibles à l'adresse suivante : <https://leap.unep.org/en/about/meetings/second-global-meeting-national-focal-points#meeting-documents>.

II. État de la mise en œuvre

A. Dispositions institutionnelles

1. Correspondantes et correspondants nationaux

3. Depuis la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux, le secrétariat s'est employé sans relâche à inviter les États Membres à désigner des correspondantes et correspondants nationaux et à suivre les changements intervenus dans ces désignations afin d'éviter d'éventuelles lacunes dans la représentation.

4. En juin 2026, 193 correspondantes et correspondants nationaux avaient été désignés par 156 États Membres, ainsi que par l'Union européenne, l'État de Palestine, les Îles Cook et Nioué, des désignations ayant été reçues de toutes les régions géographiques de l'Organisation des Nations Unies³. Ce chiffre est en hausse par rapport aux 150 correspondantes et correspondants nationaux qui avaient été désignés avant la deuxième réunion mondiale.

2. Comité directeur chargé de la mise en œuvre

5. Les modalités de travail du comité directeur chargé de la mise en œuvre (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.1/6, annexe) prévoient que ce dernier se réunisse au moins une fois par an, en ligne ou en présentiel. Entre mars 2024 et juin 2026, le comité a tenu six réunions :

- a) La **huitième réunion**, qui s'est tenue en présentiel le 3 juin 2024 à l'Office des Nations Unies à Nairobi, a été consacrée aux préparatifs de la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux ;
- b) La **neuvième réunion**, qui s'est tenue en ligne le 14 novembre 2024, a été consacrée à l'élection des membres du Bureau du comité directeur chargé de la mise en œuvre, notamment les coprésident(e)s et le (la) rapporteur(se) ;
- c) La **dixième réunion**, qui s'est tenue en ligne le 4 septembre 2025, a été consacrée à la présentation d'informations mises à jour sur l'examen à mi-parcours du Programme de Montevideo V et a été l'occasion de recueillir les observations des membres du comité directeur chargé de la mise en œuvre ;
- d) La **onzième réunion**, qui s'est tenue en ligne le 4 décembre 2025, a été consacrée à la présentation d'informations mises à jour sur l'exécution des activités relatives aux domaines prioritaires, à savoir la pollution, les changements climatiques, la biodiversité et l'appui thématique transversal, ainsi que sur la situation financière du Programme ;
- e) La **douzième réunion**, qui s'est tenue en ligne le 25 février 2026, a été consacrée à la présentation du nouvel organigramme de la Division juridique du PNUE, qui est aligné sur les priorités thématiques du PNUE et sur celles définies par les correspondantes et correspondants nationaux dans le cadre du Programme de Montevideo V. Au cours de la réunion, des informations récentes ont été présentées sur l'organisation de la troisième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux, notamment l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux, et le comité directeur a demandé au secrétariat de mener des activités de sensibilisation auprès des correspondantes et correspondants nationaux, notamment en les invitant à manifester leur intérêt pour l'accueil ou le financement en présentiel de la troisième réunion mondiale ;
- f) La **treizième réunion**, qui s'est tenue en ligne le 7 mai 2026, a été consacrée à la présentation d'informations actualisées sur l'organisation de la troisième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux, notamment sur les ressources financières disponibles pour tenir la réunion en présentiel. Aucune manifestation d'intérêt n'ayant été reçue, il a été décidé que la troisième réunion mondiale se tiendrait en ligne. En prévision de celle-ci, le comité directeur a également décidé d'organiser des consultations régionales en ligne afin de maintenir la mobilisation des correspondantes et correspondants nationaux au niveau régional. Il a été décidé que ces consultations régionales seraient dirigées par des correspondantes et correspondants nationaux et des représentantes et représentants régionaux du comité, avec l'appui du secrétariat.

³ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://leap.unep.org/about/nfps>.

6. Depuis le précédent rapport, la composition du comité directeur a connu un certain nombre de changements. Pour la Colombie, Alejandra Rodríguez Cortés a remplacé Daniela Almarío Aristizábal, qui avait elle-même remplacé María Teresa Becerra Ramírez ; pour Sainte-Lucie, Anita Montoute a remplacé Kate Wilson ; pour l'Ouganda, Doreen Tumuhairwe a remplacé Sarah Naigaga ; pour les États-Unis d'Amérique, Patrick Huber a remplacé Rachel Westrate.

B. Domaines prioritaires de mise en œuvre

7. Au cours de la période considérée, s'appuyant sur les résultats de la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux et suivant les orientations découlant des domaines thématiques et transversaux définis par ces derniers et des priorités correspondantes⁴, le secrétariat et ses partenaires ont fait progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la pollution, la crise climatique et la crise de la biodiversité, à améliorer l'accès à l'information sur l'environnement, la participation du public à la prise de décisions relatives à l'environnement et l'accès à la justice, ainsi qu'à renforcer la formation et les capacités en matière de droit de l'environnement.

8. Comme suite aux orientations fournies par les correspondantes et correspondants nationaux lors de la deuxième réunion mondiale et par le comité directeur chargé de la mise en œuvre, le présent rapport d'activités repose sur une approche améliorée de la présentation des résultats du Programme de Montevideo V. Celle-ci vise à exposer les accomplissements du Programme d'une manière plus convaincante, mesurable et vérifiable, en mettant l'accent sur leur impact, en permettant de mieux les attribuer au Programme et en mettant en relief la contribution des partenaires et des parties prenantes à sa mise en œuvre. En définitive, cette nouvelle approche doit permettre aux correspondantes et correspondants nationaux, aux partenaires et aux parties prenantes du Programme de mieux comprendre et mesurer les résultats obtenus à ce jour et d'évaluer l'orientation envisagée pour l'avenir.

9. L'annexe au présent rapport donne une vue d'ensemble complète de toutes les activités menées au titre du Programme de Montevideo V et des résultats correspondants, regroupés selon des indicateurs mesurables et vérifiables qui restent pleinement alignés sur les neuf activités stratégiques du Programme⁵, les directives relatives à sa mise en œuvre et les domaines prioritaires définis par les correspondantes et correspondants nationaux, tout en présentant également des données ventilées par région. Plusieurs exemples d'activités menées au titre du Programme sont également présentés ci-après.

10. **Faire progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la pollution.**

Au cours de la période considérée, le Programme de Montevideo a aidé les pays à renforcer, élaborer ou mettre en œuvre des textes législatifs portant sur des questions telles que la prévention et la mauvaise gestion des déchets, la pollution atmosphérique et l'économie circulaire appliquée aux matières plastiques. Au cours de la période 2024-2026, le Programme a répondu à des demandes d'assistance technique émanant notamment de l'Argentine, de l'Azerbaïdjan, de la Côte d'Ivoire, du Guatemala, du Kirghizistan, de la République dominicaine, de l'Ouzbékistan et de la Thaïlande concernant la gouvernance et la législation relatives à la qualité de l'air ; de la Guinée-Bissau, du Nigéria et de la Sierra Leone concernant la gestion des déchets ; du Sri Lanka et de Trinité-et-Tobago concernant la gestion de l'azote ; ainsi que de la Géorgie concernant l'élaboration de textes législatifs sur les produits en plastique à usage unique et les produits chimiques.

⁴ Au cours de la partie en présentiel de leur première réunion mondiale, les correspondantes et correspondants nationaux ont arrêté trois domaines thématiques essentiels et interdépendants pour la mise en œuvre du Programme, à savoir les mesures juridiques pour lutter contre la crise de la pollution, les mesures juridiques pour surmonter la crise climatique et les mesures juridiques pour surmonter la crise de la biodiversité, complétés par des activités transversales visant à améliorer l'accès à l'information sur l'environnement, la participation du public à la prise de décisions relatives à l'environnement et l'accès à la justice, ainsi qu'à renforcer la formation et les capacités en matière de droit de l'environnement (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.1/6/Add.1, annexe et appendice I). Le secrétariat a établi des documents présentant différentes options concernant des domaines prioritaires clairement définis pour lutter contre la crise de la biodiversité (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.2/3) et la crise climatique (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.2/4), qui ont été présentés lors de la deuxième réunion mondiale. À la demande des correspondantes et correspondants nationaux, le secrétariat a également élaboré des feuilles de route pour la mise en œuvre pour la période 2023-2026, qui ont été examinées et approuvées par le comité directeur à sa cinquième réunion, en 2023, en vue de faciliter la mise en œuvre des domaines prioritaires définis. Ensemble, ces documents ont guidé le secrétariat dans la mise en œuvre du Programme de Montevideo V au cours de la période considérée.

⁵ Voir <https://www.unep.org/resources/policy-and-strategy/delivering-people-and-planet-fifth-montevideo-programme-development>.

11. Le Programme a appuyé des dialogues nationaux et régionaux, des activités de formation ainsi que des ateliers et initiatives de renforcement des capacités, qui ont réuni les parties prenantes et partenaires concernés afin d'examiner les difficultés communes, de mettre en commun les bonnes pratiques, de favoriser les échanges de connaissances et de faire progresser les solutions en matière d'application de la législation relative à la gestion de la pollution et d'appuyer la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement. On citera notamment les ateliers sur les bonnes pratiques législatives et réglementaires en matière de gestion durable des déchets électroniques organisés dans la Communauté de développement de l'Afrique australe et dans la région de l'Asie et du Pacifique (novembre 2025) ; les dialogues régionaux sur les aspects environnementaux des minéraux et des métaux, auxquels ont participé des parties prenantes d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Asie occidentale, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et du Pacifique, d'Europe (octobre 2025) ; les séminaires régionaux sur le trafic de déchets et l'économie circulaire organisés, notamment en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), dans les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes (mai et octobre 2024) ; la troisième conférence annuelle de la plateforme Air Quality Central Asia (septembre 2024) ; la conférence Better Air Quality 2026 (mars 2026) ; et la deuxième Conférence mondiale sur la pollution de l'air et la santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (mars 2025), ainsi que de nombreux autres ateliers et manifestations consacrés au droit et à la gouvernance en matière de qualité de l'air.

12. Le Programme a également appuyé l'élaboration de documents d'orientation, de matériels et d'outils de renforcement des capacités (par exemple, des rapports, des études et d'autres produits de connaissance) sur la gestion des déchets et la pollution atmosphérique, notamment sur des mécanismes nouveaux et novateurs de mise en conformité. Parmi ces ressources figuraient la trousse à outils sur le droit et la qualité de l'air (Law and Air Quality Toolkit), actuellement en phase pilote, qui constitue une ressource mondiale destinée à aider les législateurs et les responsables de l'élaboration des politiques au niveau national à élaborer ou à améliorer la législation relative à la qualité de l'air ambiant, ainsi que le rapport intitulé « Supporting the transition to a sustainable textile value chain : the role of environmental permitting systems » (Faciliter la transition vers une chaîne de valeur textile durable : le rôle des systèmes d'autorisation environnementale) (février 2026), qui porte sur la manière dont les systèmes d'autorisation environnementale réglementent les incidences sur l'environnement des activités menées tout au long de la chaîne de valeur du textile.

13. Par l'intermédiaire de la plateforme d'apprentissage en ligne du Portail d'information des Nations Unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (InforMEA)⁶, le Programme a également lancé le cours en ligne intitulé « Lead paint: reformulation is entirely possible » (Peintures au plomb : la reformulation est tout à fait possible) (juin 2026), qui permet aux fabricant(e)s, aux décideur(se)s et aux petites et moyennes entreprises d'acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour assurer la transition vers des peintures sans plomb, ainsi que trois cours en ligne destinés à appuyer la mise en œuvre de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

14. Le Programme a également fourni un appui sur le fond et sur le plan procédural aux organes et processus intergouvernementaux concernés, notamment au comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin ; au processus de création du Groupe intergouvernemental d'expert(e)s sur l'interface science-politiques relative aux produits chimiques, aux déchets et à la pollution ; au Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie de l'Est ; et au Groupe indépendant sur les données probantes concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

15. **Faire progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise climatique.** Au cours de la période considérée, le Programme a aidé les pays à renforcer, élaborer et mettre en œuvre des textes législatifs ou réglementaires visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, notamment dans des domaines tels que la législation relative aux changements climatiques, les marchés du carbone et les énergies renouvelables. Au cours de la période 2024-2026, il a répondu à des demandes d'assistance technique émanant du Kenya, du Mozambique, du Pakistan et d'autres pays concernant l'élaboration de textes législatifs et réglementaires relatifs aux marchés du carbone ; du Viet Nam concernant la mise à jour de la réglementation relative aux services de piégeage et de stockage du carbone forestier ; du Botswana, des Seychelles, de la Thaïlande et du Zimbabwe

⁶ <https://elearning.informea.org/>.

concernant l'élaboration de textes législatifs relatifs aux changements climatiques ; et du Malawi concernant le développement des énergies renouvelables.

16. Le Programme a appuyé des dialogues nationaux et régionaux, des activités de formation ainsi que des ateliers et initiatives de renforcement des capacités, qui ont réuni les parties prenantes et partenaires concernés, notamment des professionnel(le)s du droit, des juges, des procureur(e)s, des praticien(ne)s, des parlementaires et des responsables de l'application des lois, afin de faire progresser la gouvernance climatique au niveau national, de favoriser la participation des jeunes à l'action climatique et d'aborder des questions telles que la justice climatique, les émissions de méthane et les transitions justes. On citera notamment la table ronde et les consultations organisées conjointement par le PNUE, l'Institut de la Banque asiatique de développement et la Banque asiatique de développement, en septembre 2025, dans le cadre de l'initiative pour une loi-type sur les forêts, afin de faire progresser l'action climatique en modernisant les législations forestières, en renforçant les efforts de conservation et de restauration et en intégrant la gouvernance forestière dans des priorités environnementales, sociales et économiques plus larges ; le Forum des jeunes sur la protection du climat (octobre 2024), organisé en partenariat avec le grand groupe des enfants et des jeunes ; l'atelier de formation des dirigeant(e)s et des cadres sur la justice climatique et le droit de l'environnement, organisé conjointement avec le Ministère de la justice et la Cour populaire suprême de la République démocratique populaire lao (février 2025), dans le cadre du projet sur la formation, les institutions et le renforcement des capacités dans le domaine des services judiciaires (JuSTICE), qui a permis de renforcer les capacités institutionnelles en vue de consolider et de mettre en œuvre l'état de droit environnemental ; la Semaine du Pacifique sur la justice climatique et l'élévation du niveau de la mer, organisée conjointement par le PNUE et le Gouvernement vanuatuan, la Communauté du Pacifique, le secrétariat du Forum des îles du Pacifique, le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (mai 2026) ; et les réunions du Parlement latino-américain et caribéen, notamment le premier Forum parlementaire sur l'action climatique consacré aux émissions de méthane et la réunion de l'Alliance parlementaire pour l'action climatique et une transition juste tenue en juin 2026.

17. Le Programme de Montevideo V a également appuyé l'élaboration de documents d'orientation, de matériels et d'outils de renforcement des capacités (par exemple, des rapports, des études et d'autres produits de connaissance). Parmi ceux-ci figuraient la trousse à outils sur le droit et les changements climatiques, disponible sur la Plateforme d'assistance en matière de droit et environnement du PNUE et qui continue de servir de base à plusieurs initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, ainsi que le rapport intitulé *Climate Litigation Report 2025: Climate Change in the Courtroom – Trends, Impacts and Emerging Lessons* (Rapport sur le contentieux climatique de 2025 : les changements climatiques devant les tribunaux – tendances, incidences et nouveaux enseignements) (septembre 2025), qui constitue une source de référence faisant autorité pour aider les parties intéressées à comprendre l'état actuel du contentieux climatique à l'échelle mondiale et les tendances observées dans ce domaine.

18. Le Programme a également fourni un appui sur le fond et sur le plan procédural aux organes et processus intergouvernementaux concernés, notamment à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

19. **Faire progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la biodiversité.** Au cours de la période considérée, le Programme a aidé les pays à renforcer, élaborer et mettre en œuvre des textes législatifs portant sur des questions telles que la prévention des risques biotechnologiques, la conservation des espèces sauvages et les infractions portant atteinte à l'environnement, ainsi qu'à adhérer à l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et à le mettre en œuvre. Au cours de la période 2024-2026, le Programme a répondu à des demandes d'assistance technique émanant du Burundi, du Gabon, de la Guinée, du Maroc, de la République dominicaine, de Sainte-Lucie, des Seychelles et d'autres pays concernant l'élaboration de législations nationales sur la prévention des risques biotechnologiques aux fins de la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique ; de l'Inde et de la Somalie concernant l'adhésion à l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et sa mise en œuvre ; du Koweït concernant l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre la désertification aux fins de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ; et du Cambodge et de la Malaisie concernant, respectivement, les aires protégées communautaires et la conservation des espèces sauvages.

20. Le Programme a appuyé des dialogues nationaux et régionaux, des activités de formation ainsi que des ateliers et initiatives de renforcement des capacités, qui ont réuni les parties prenantes et partenaires concernés, notamment des professionnel(le)s du droit, des juges, des procureur(e)s, des praticien(ne)s, des parlementaires et des responsables de l'application des lois, afin d'aborder des questions telles que la biodiversité, les infractions liées aux espèces sauvages et aux forêts, la prévention des maladies zoonotiques, la mise en œuvre de l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et la protection des défenseur(se)s des droits humains. On citera notamment les activités de formation consacrées aux infractions portant atteinte à l'environnement faisant intervenir les technologies de l'information et des communications, organisées au Guatemala à l'intention des procureur(e)s, des enquêteur(trice)s et des fonctionnaires du Ministère de l'environnement (septembre 2024), en partenariat avec l'ONUDC ; la formation consacrée à l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, organisée par le PNUE à l'intention des correspondantes et correspondants nationaux du Programme de Montevideo V en marge de leur deuxième réunion mondiale (juin 2024) ; une manifestation intitulée « From principles to practice: how the Core Principles can help advance the rights and safety of environmental human rights defenders » (Des principes à la pratique : comment les Principes fondamentaux peuvent contribuer à promouvoir les droits et la sécurité des défenseur(se)s des droits humains liés à l'environnement) (mars 2025), organisée par le PNUE et la Commission économique pour l'Europe à l'occasion de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Accord d'Escazú), afin de promouvoir les Principes fondamentaux en matière de droits humains à l'intention des organisations privées de conservation et des bailleurs de fonds, dont l'élaboration a été facilitée par le PNUE ; et le colloque judiciaire sur le règlement des affaires relatives aux atteintes à la nature, qui a réuni plus de 20 haut(e)s magistrat(e)s afin qu'ils échangent leurs points de vue sur les difficultés rencontrées, les bonnes pratiques et les outils novateurs en matière de règlement des affaires relatives aux atteintes à la nature, notamment SireneJud et le projet BIOVAL (juin 2026).

21. Le Programme a également appuyé l'élaboration d'un document d'orientation intitulé « Key entry points for cooperation and collaboration amongst MEAs » (Principaux points d'entrée pour la coopération et la collaboration entre les accords multilatéraux sur l'environnement) (août 2024), en préparation de la Conférence de Berne III sur la coopération entre les conventions relatives à la biodiversité aux fins de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

22. Le Programme a également fourni un appui sur le fond et sur le plan procédural aux organes et processus intergouvernementaux concernés, notamment à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, à la Convention sur la diversité biologique, à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, à l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar).

23. **Amélioration des droits d'accès et autres questions transversales.** Au cours de la période considérée, le Programme a aidé les pays à renforcer l'état de droit environnemental et à faire progresser la justice environnementale. Au cours de la période 2024-2026, le Programme a répondu à de nombreuses demandes d'assistance technique, notamment du Cameroun concernant la révision de sa loi-cadre sur l'environnement ; de la Chine et du Kenya concernant le renforcement des capacités de l'appareil judiciaire ; de l'Ouzbékistan concernant l'appui à son adhésion à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) et à la mise en œuvre de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo) et de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance ; du Mexique concernant l'appui à l'organisation d'un sommet judiciaire sur l'accès à la justice ; de l'Ouganda concernant les synergies entre la gestion des produits chimiques et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité ; et des Philippines concernant l'élaboration et l'application d'un manuel opérationnel regroupant les procédures d'application de la législation dans des domaines tels que les forêts, les terres, la biodiversité, les aires protégées, les activités minières ainsi que la gestion des déchets et de la pollution.

24. Le Programme a appuyé des dialogues nationaux et régionaux, des activités de formation ainsi que des ateliers et initiatives de renforcement des capacités, qui ont réuni des représentant(e)s des gouvernements, des secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement, des entités des Nations Unies, des cours suprêmes, des juges, des universitaires, des chercheur(se)s et des

établissements de formation, ainsi que des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales, afin de faire progresser l'état de droit environnemental et la justice environnementale, d'appuyer la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement au niveau national et d'aborder des questions telles que les synergies, les transitions justes, les droits humains et les droits environnementaux, les douanes vertes et les questions émergentes. On citera notamment les activités de formation et les dialogues judiciaires régionaux consacrés au droit à un environnement propre, sain et durable, à l'intention des fonctionnaires et d'autres parties prenantes dans les régions de l'Afrique et de l'Asie et du Pacifique (2024-2026) ; les manifestations organisées à l'intention des professionnel(le)s du droit dans la région du Pacifique sur les principales théories et tendances du droit de l'environnement, notamment les procédures-bâillons et le principe du « pollueur-payeur » (octobre et novembre 2024) ; les dialogues judiciaires et les activités de formation sur l'état de droit environnemental, le développement vert, la gouvernance fondée sur les droits et la résilience climatique dans la région de l'Asie et du Pacifique (2024-2025) ; les réunions de l'Initiative « Douanes vertes » et de son opération Demeter XI (2024-2025) ; un atelier sur la cohérence des politiques en matière de gouvernance environnementale du nexus climat-nature, à l'intention des États du Pacifique et des petits États insulaires en développement (mai 2025) ; les consultations d'expert(e)s sur les droits humains et l'environnement en Afrique (juillet 2025) ; le quatrième Forum des défenseur(se)s des droits humains liés à l'environnement de la région d'Asie et du Pacifique (octobre 2025) ; et le premier Forum européen des défenseur(se)s des droits humains pour l'environnement, organisé par le Conseil de l'Europe avec l'appui du PNUE (juin 2026).

25. Le Programme a également appuyé l'élaboration de documents d'orientation, de supports et d'outils de renforcement des capacités (par exemple, des rapports, des études et d'autres produits de connaissance). Parmi ceux-ci figuraient le rapport intitulé *The Right to a Healthy Environment in Practice: A Decade Before the Courts (2015–2025)* (Le droit à un environnement sain dans la pratique : une décennie devant les tribunaux) (octobre 2025) ; le « Methodology handbook for SDG indicator 17.14.1: number of countries with mechanisms in place to enhance policy coherence of sustainable development » (Manuel méthodologique relatif à l'indicateur 17.14.1 des objectifs de développement durable : nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement durable), établi en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (avril 2026) ; et le livre blanc intitulé « From silos to synergies: linking planning, finance, and monitoring for coherent action on climate, biodiversity, and land » (Du cloisonnement aux synergies : articuler planification, financement et suivi pour une action cohérente en matière de climat, de biodiversité et de terres) (novembre 2025).

26. Le Programme a également fourni un appui sur le fond et sur le plan procédural aux organes et processus intergouvernementaux concernés, notamment à la dixième session extraordinaire et à la vingtième session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, ainsi qu'à la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

27. **Formation et renforcement des capacités.** Au cours de la période considérée, le Programme a continué de bénéficier du partenariat de longue date établi avec l'Université de Finlande orientale, avec laquelle il coorganise un cours annuel sur les accords multilatéraux sur l'environnement. Ce cours, qui a marqué son vingtième anniversaire en 2026, continue de contribuer de manière importante à l'enseignement du droit et de la gouvernance de l'environnement dans le monde entier. En outre, la collaboration du Programme avec les cliniques de droit de l'environnement a pris une ampleur sans précédent, un appui ayant été fourni aux initiatives suivantes : le lancement de l'Alliance des cliniques juridiques environnementales d'Asie et du Pacifique, en partenariat avec l'Université de Cebu ; la cinquième réunion de l'Alliance des cliniques juridiques environnementales d'Amérique latine et des Caraïbes ; la septième Conférence de l'Association des professeur(se)s de droit des universités du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, sur le thème du droit de l'environnement à l'ère du numérique ; et le lancement et la mise en place du premier réseau mondial de cliniques de droit de l'environnement, en partenariat avec l'Université pontificale catholique du Pérou.

28. Nonobstant les domaines thématiques et transversaux définis par les correspondantes et correspondants nationaux et les priorités y afférentes, les pays peuvent continuer de demander un appui sur toute question relevant du droit de l'environnement, y compris les questions émergentes, dès lors qu'elle s'inscrit dans la vision et les objectifs du Programme. Cette possibilité est conforme à l'alinéa a) du paragraphe 5 du Programme, aux termes duquel les activités menées au titre de celui-ci doivent répondre aux besoins et aux priorités des pays.

C. Conditions propices à la mise en œuvre

1. Partenariats et association des parties prenantes

29. Conformément à l'alinéa e) du paragraphe 4 du Programme de Montevideo V, une des activités stratégiques du Programme consiste à favoriser la collaboration et la promotion de partenariats au sein du système des Nations Unies et d'autres entités compétentes, y compris les organisations de la société civile, dans le domaine du droit de l'environnement. Lors de leur première réunion mondiale, les correspondantes et correspondants nationaux ont souligné la nécessité de renforcer ce domaine d'activité et chargé le secrétariat d'élaborer un projet de stratégie sur les partenariats et l'association des parties prenantes. En réponse, la stratégie a été élaborée à l'issue d'un processus exhaustif, puis adoptée par le comité directeur chargé de la mise en œuvre à sa septième réunion, en février 2024, en prévision de la deuxième réunion mondiale (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.2/5, par. 1)⁷.

30. La Stratégie en matière de partenariats et de participation des parties prenantes a favorisé une association plus structurée et systématique des partenaires et des parties prenantes à la mise en œuvre du Programme, en établissant un cadre propice à une collaboration inclusive, à l'échange de connaissances et à une association transparente des partenaires et des parties prenantes à l'exécution du Programme. En mettant expressément l'accent sur les principes directeurs et les modalités d'association et en donnant des exemples des rôles et responsabilités des partenaires et des parties prenantes, la Stratégie leur a permis de mettre à profit leurs compétences spécialisées, leurs connaissances, leur capacité d'innovation, leur expérience pratique, leurs points de vue et leurs réseaux, qui ont joué un rôle déterminant dans l'exécution du Programme.

31. La Stratégie a également permis au Programme d'accroître sa portée et son impact globaux en faisant mieux connaître et en diffusant plus largement ses activités et ses résultats à tous les niveaux. Grâce aux activités de sensibilisation menées par le secrétariat, en juin 2026, le Programme bénéficiait d'un réseau d'environ 365 partenaires et parties prenantes œuvrant dans le domaine du droit et de la gouvernance de l'environnement et participant régulièrement à la mise en œuvre du Programme et aux activités de sensibilisation menées dans ce cadre.

32. L'annexe au présent rapport donne une vue d'ensemble complète de toutes les activités relatives aux partenariats et à l'association des parties prenantes menées au cours de la période considérée. On trouvera ci-après des exemples de la manière dont les partenaires et parties prenantes ont été associés à la mise en œuvre du Programme :

a) **Faire progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la pollution.** Dans le cadre des travaux du Secrétariat conjoint quadripartite sur la résistance aux antimicrobiens, et en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OMS et l'Organisation mondiale de la santé animale, le Programme de Montevideo V a contribué à l'action mondiale contre la résistance aux antimicrobiens en organisant des consultations multipartites qui ont contribué à la révision du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens, adopté par la suite par la soixante-dix-neuvième Assemblée mondiale de la Santé, tenue en mai 2026 ;

b) En partenariat avec les secrétariats des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de la Convention de Minamata sur le mercure, de la Convention d'Aarhus et de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, le Programme a organisé des ateliers visant à renforcer les capacités des expert(e)s nationaux(ales), notamment les correspondantes et correspondants nationaux du Programme de Montevideo et des accords multilatéraux sur l'environnement, les responsables de l'élaboration des politiques et les équipes de pays des Nations Unies, en vue de la mise en œuvre et du respect des accords multilatéraux sur l'environnement dans les régions et sous-régions suivantes : Afrique (octobre 2024, novembre 2024, mars 2025 et novembre 2025) ; Amérique latine et Caraïbes (octobre 2024) ; Asie centrale (juin 2025) ; Asie et Pacifique (novembre 2025). En outre, dans le cadre du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques et en collaboration avec les partenaires de celui-ci, le Programme de Montevideo V a contribué à l'élaboration de directives sur la législation relative à la gestion des produits chimiques qui préconisent des approches pratiques permettant de faire un bond en avant afin de renforcer les cadres juridiques et institutionnels nationaux

⁷ Les documents relatifs à la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux sont disponibles à l'adresse suivante : <https://leap.unep.org/en/about/meetings/second-global-meeting-national-focal-points#meeting-documents>.

régissant la gestion des produits chimiques, à l'appui du Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs ;

c) **Faire progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise climatique.**

Le Programme a noué un partenariat avec le Parlement latino-américain et caribéen et son Alliance parlementaire pour l'action climatique et une transition juste afin de renforcer la coopération parlementaire régionale en matière d'action climatique. Ces efforts ont notamment consisté à appuyer l'élaboration d'un projet de charte parlementaire sur l'action climatique et la durabilité pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a été soumis au Conseil d'administration du Parlement pour examen et adoption éventuelle d'ici à la fin de 2026 ;

d) En partenariat avec l'Union interparlementaire (UIP) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme a renforcé le rôle moteur des parlementaires dans l'action climatique, l'élaboration de législations relatives aux changements climatiques et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national. Les activités menées à cette fin ont notamment consisté à fournir un appui au renforcement des capacités à l'échelle mondiale dans le cadre de l'atelier intitulé « Empowering parliamentarians to implement NDCs and advance the climate agenda at the national level » (Donner aux parlementaires les moyens de mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national et de faire progresser le programme d'action climatique au niveau national) (Genève, 18 octobre 2024) ; à organiser, au niveau national, des activités de formation visant à renforcer les capacités nécessaires à la mise en place d'un cadre de transparence renforcé solide et coordonné aux Seychelles (en ligne, 17 avril 2026 ; Victoria, 27-30 avril 2026) ; à mener des activités de sensibilisation dans le cadre de la manifestation intitulée « Strengthening parliamentary leadership for the realization of NDCs » (Renforcer le rôle moteur des parlementaires dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national), organisée à l'occasion de la réunion parlementaire de l'UIP tenue pendant la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Belém (Brésil), 14 novembre 2025) ;

e) **Faire progresser les mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la biodiversité.** Le Programme a noué un partenariat avec l'ONU DC et la FAO dans le cadre du projet Safety across Asia for the Global Environment (SAFE), financé par l'Union européenne, afin de fournir à la Malaisie, à la République démocratique populaire lao, à la Thaïlande et au Viet Nam des conseils juridiques et stratégiques visant à renforcer les cadres réglementaires régissant l'octroi d'autorisations aux établissements détenant des espèces sauvages et la gestion de ces établissements. Le projet, qui s'est achevé au second semestre de 2024, a permis de sensibiliser davantage aux risques de maladies zoonotiques et de renforcer les capacités nécessaires pour y faire face grâce à l'amélioration des procédures d'autorisation et de la gestion ainsi que des mesures de sécurité et de sûreté biologiques, tout en fournissant un modèle susceptible d'être reproduit dans d'autres pays et juridictions ;

f) Le Programme a également noué un partenariat avec l'UIP afin de mobiliser les parlementaires de la région Afrique dans la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse (octobre 2024) ; avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources afin d'associer les juges et les professionnel(le)s du secteur de la justice d'Amérique latine et des Caraïbes à la protection de la biodiversité en renforçant l'état de droit environnemental (juin 2026) ; et avec le secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage afin d'appuyer l'examen des législations nationales dans le cadre du Programme sur la législation nationale, au moyen d'un atelier mondial consacré aux législations pertinentes et destiné aux professionnel(le)s du droit de 21 pays (juin 2025) ;

g) **Amélioration des droits d'accès et autres questions transversales.** Grâce à son partenariat de longue date avec la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN, le Programme de Montevideo V a continué d'appuyer les efforts déployés au niveau régional pour promouvoir, dans toute l'Asie du Sud-Est, des approches de la gouvernance environnementale fondées sur les droits et l'accès à la justice environnementale. En particulier, l'appui apporté par le Programme au Groupe de travail de la Commission sur les droits environnementaux aux fins de l'élaboration de la Déclaration de l'ASEAN sur le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable a finalement abouti à l'adoption de la Déclaration par les dirigeant(e)s de l'ASEAN lors du quarante-septième Sommet des pays de l'ASEAN, tenu en octobre 2025. Depuis lors, le partenariat entre le Programme et la Commission a continué d'appuyer la mise en œuvre de la Déclaration, notamment en contribuant à l'élaboration d'un plan d'action régional ;

h) En outre, dans le cadre du Programme de Montevideo V, le PNUE a conclu ou renouvelé des mémorandums d'accord avec plusieurs partenaires stratégiques, notamment l'UIP, le Conseil de l'Europe, ainsi que la Cour populaire suprême et le Parquet populaire suprême de Chine. Parmi les résultats obtenus dans le cadre de ces partenariats figurent l'élaboration, en coopération avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, du cours consacré à l'environnement dans le cadre du Programme de formation aux droits humains pour les jeunes, qui est destiné aux jeunes d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient (3-30 novembre 2025) ; l'organisation, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, du premier Forum européen des défenseur(se)s des droits humains pour l'environnement (Strasbourg (France), 3 et 4 juin 2026) ; la Semaine de formation des juges 2026 et l'Atelier international sur les services judiciaires au service de la transition et du développement verts et sobres en carbone (Hangzhou (Chine), 23-25 juin 2026), organisés en partenariat avec la Cour populaire suprême ; et une table ronde sur le rôle des procureur(e)s dans la gouvernance environnementale mondiale (Beijing, 9 juin 2026), organisée en partenariat avec le Parquet populaire suprême. À l'avenir, ces partenariats continueront de faire progresser la coopération dans divers domaines, notamment la dimension environnementale des objectifs de développement durable, les infractions portant atteinte à l'environnement, la protection des défenseur(se)s des droits humains liés à l'environnement, les solutions fondées sur la nature, l'accès à la justice et les approches fondées sur les droits humains, le règlement juridictionnel des questions environnementales et le contentieux d'intérêt public en matière d'environnement.

2. Services numériques offerts par la Plateforme d'assistance en matière de droit et environnement

33. La Plateforme d'assistance en matière de droit et environnement du PNUE comprend trois sections thématiques interconnectées : a) l'assistance technique, qui comprend un centre d'échange d'informations permettant aux pays de demander une assistance technique en rapport avec les principaux objectifs du Programme de Montevideo V et un outil public de suivi des activités qui, ensemble, facilitent la gestion, l'évaluation et le suivi de ces demandes ; b) une base de connaissances facilitant l'accès du public aux informations sur le droit et la gouvernance de l'environnement ; c) des profils de pays contenant des informations sur le droit de l'environnement.

34. La Plateforme donne accès à plus de 220 000 textes législatifs et décisions de justice, ainsi qu'à des trousseaux à outils, des documents d'orientation, des lois types, des publications et des rapports, des cours en ligne, ainsi qu'à des outils et ressources fournis par les partenaires. S'agissant de la participation des utilisateur(ice)s, entre le 1^{er} mars 2024 et le 30 juin 2026, la Plateforme a enregistré plus de 3,5 millions d'utilisateur(ice)s, 31 % des sessions étant considérées comme « actives »⁸. Les principaux pays d'origine des utilisateur(ice)s, étaient les États-Unis d'Amérique, le Brésil, l'Inde, l'Iraq et le Bangladesh. Ces chiffres ne tiennent pas compte du trafic automatisé détecté au cours de la période considérée. Outre les trousseaux à outils thématiques, les ressources les plus fréquemment consultées sur la Plateforme étaient les recueils de textes législatifs et de jurisprudence, suivis des pages de recherche et des profils de pays.

35. Toutefois, des problèmes de maintenance et des contraintes structurelles constatés au cours de la période considérée ont empêché la Plateforme de fonctionner pleinement comme prévu. Parmi les problèmes rencontrés figurent une maintenance évolutive irrégulière de la Plateforme, aggravée par l'absence de personnel du secrétariat spécialement affecté à cette tâche et par l'insuffisance des ressources financières nécessaires au fonctionnement de ses fonctions d'arrière-plan ; des dysfonctionnements de l'outil public de suivi des activités, qui ont également empêché le secrétariat d'accuser dûment réception des demandes d'assistance et d'y répondre de manière adéquate ; l'absence de diffusion systématique d'informations sur les manifestations de renforcement des capacités et les activités de formation organisées dans le cadre du Programme, qui aurait autrement permis d'assurer un suivi plus systématique et une meilleure diffusion des résultats.

36. Sous réserve de la disponibilité des ressources, le secrétariat entend continuer de mettre à jour et d'améliorer la Plateforme sur les plans de la conception, de la structure et du contenu, notamment en l'alignant sur le programme plus général de transformation numérique du PNUE. À cet égard, les données hébergées sur la Plateforme ont été utilisées à l'appui de produits connexes du PNUE relatifs aux connaissances et au suivi, ce qui illustre l'intérêt de l'interopérabilité entre les différents outils numériques de l'organisation, tels qu'InforMEA. Les priorités concernant la poursuite du développement, l'amélioration et la maintenance de la Plateforme ont été définies et chiffrées.

⁸ Une session active est une session au cours de laquelle l'utilisateur(ice) est resté sur la Plateforme au-delà d'un seuil minimal, a consulté plusieurs pages ou a interagi activement avec le contenu, ce qui témoigne d'une utilisation effective plutôt que d'une sortie immédiate du site.

III. Mobilisation des ressources et état du financement du Programme de Montevideo V

37. L'une des fonctions du PNUE, en sa qualité de secrétariat du Programme de Montevideo V, consiste à s'efforcer d'obtenir des financements appropriés pour la mise en œuvre des activités menées au titre du Programme, pour couvrir les dépenses connexes liées aux réunions des correspondantes et correspondants nationaux et du comité directeur chargé de la mise en œuvre, ainsi que les autres dépenses connexes, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources⁹.

38. Le secrétariat s'emploie en permanence à mettre en œuvre la stratégie et à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des activités, en concertation continue avec le comité directeur chargé de la mise en œuvre. À cette fin, il a établi une évaluation claire des besoins de financement du Programme, fondée sur les domaines prioritaires de mise en œuvre recensés par les correspondantes et correspondants nationaux ; élaboré et diffusé des supports d'information mettant en évidence les avantages comparatifs et les principaux résultats du Programme de Montevideo V, et publié sur le site Web du PNUE ou sur la Plateforme d'assistance en matière de droit et environnement des fiches d'information et d'autres outils de communication destinés aux correspondantes et correspondants nationaux, aux partenaires et aux donateurs¹⁰ ; intensifié ses efforts visant à nouer des relations avec un éventail de donateurs, au moyen de réunions, de consultations et d'échanges d'informations avec des acteurs tels que des fondations privées et des banques de développement ; mis en place une approche claire et coordonnée de la mobilisation des ressources au sein des bureaux du PNUE et parmi les partenaires, facilitée par l'élaboration de documents programmatiques conjointement avec d'autres divisions et bureaux du PNUE ainsi qu'avec les secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement ; et veillé à ce que les efforts de mobilisation des ressources soient conformes aux politiques et procédures applicables à l'échelle du PNUE, notamment en ce qui concerne les partenaires et la mobilisation des parties prenantes.

39. Grâce à ces efforts, le secrétariat a élargi et diversifié les sources de financement du fonds d'affectation spéciale pour le Programme de Montevideo¹¹ ainsi que les ressources extrabudgétaires destinées à appuyer la mise en œuvre du Programme. Depuis le précédent rapport sur l'état de la mise en œuvre, les activités et le financement, le fonds d'affectation spéciale a reçu de nouvelles contributions de l'Agence allemande de coopération internationale, de la Fondation David et Lucile Packard et de la Fondation Ford. En outre, des contributions extrabudgétaires ont été reçues à l'appui du Programme. Parmi les contributeurs figurent la Commission européenne, la Norvège, la Suède, la Belgique, le Japon, la Suisse, le Partnership Action Fund, le Fonds pour l'environnement mondial, l'ONUDC, le Compte de l'ONU pour le développement, le Fonds pour l'environnement et le secrétariat de la Convention de Ramsar.

40. En 2025, les contraintes de financement à l'échelle mondiale, qui ont également touché le PNUE, ont eu d'importantes répercussions sur les ressources financières et humaines disponibles pour appuyer les activités menées au titre du Programme de Montevideo V et les fonctions connexes du secrétariat. Le PNUE n'en a pas moins tout mis en œuvre pour maintenir des effectifs suffisants afin d'assurer la poursuite des activités menées au titre du Programme et de s'acquitter de ses fonctions de secrétariat, notamment en obtenant des contributions des États Membres destinées aux ressources humaines (par exemple, des administrateur(ice)s auxiliaires).

⁹ À leur première réunion mondiale, les correspondantes et correspondants nationaux ont invité le secrétariat à élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour le Programme de Montevideo V (UNEP/Env.Law/MTV5/GNFP.1/6/Add.1, annexe, par. 5), qui a ensuite été examinée par le comité directeur chargé de la mise en œuvre en mars 2023. La stratégie est disponible à l'adresse suivante : https://leap.unep.org/sites/default/files/inline-files/EN_3.pdf.

¹⁰ Voir <https://www.unep.org/topics/environmental-law-and-governance/promoting-environmental-rule-law/montevideo-environmental>.

¹¹ Conformément au mandat qui lui a été confié au titre du Programme [UNEP/EA.4/19, annexe I, par. 6 a) xi)], le secrétariat a créé en septembre 2021 un fonds d'affectation spéciale destiné aux activités de base du Programme (le fonds d'affectation spéciale pour le Programme de Montevideo), qui est devenu opérationnel en mai 2022.

41. Selon l'évaluation des besoins de financement nécessaires à la mise en œuvre des domaines thématiques et transversaux figurant dans la stratégie de mobilisation des ressources, le montant indicatif des dépenses afférentes au Programme et au secrétariat pour la mise en œuvre du Programme de Montevideo V de 2022 à 2029 reste estimé à 38 108 652 dollars des États-Unis¹².

42. Jusqu'en juin 2026, le Programme a financé ses activités et les dépenses de personnel du secrétariat au moyen du fonds d'affectation spéciale général pour les activités de base du Programme de Montevideo V et d'autres contributions extrabudgétaires, pour un montant total de 12 845 878 dollars des États-Unis. Sur cette somme, 11 % provenaient du fonds d'affectation spéciale et 89 % de fonds extrabudgétaires. S'agissant de l'utilisation des fonds extrabudgétaires, 73 % ont été consacrés aux activités du Programme et 16 %, provenant du Fonds pour l'environnement, aux dépenses de personnel du secrétariat. Selon l'évaluation faite par le secrétariat des tendances actuelles en matière de financement, pour atteindre le montant total estimatif des ressources nécessaires à l'obtention des résultats prévus du Programme d'ici à 2029, il faudra mobiliser 25 262 774 dollars des États-Unis de ressources financières, soit 7 217 935 dollars des États-Unis par an. Si ces besoins en ressources ne sont pas satisfaits, le secrétariat pourrait devoir revoir l'ampleur des activités du Programme à la lumière du niveau actuel des ressources financières, en concertation continue avec le comité directeur chargé de la mise en œuvre.

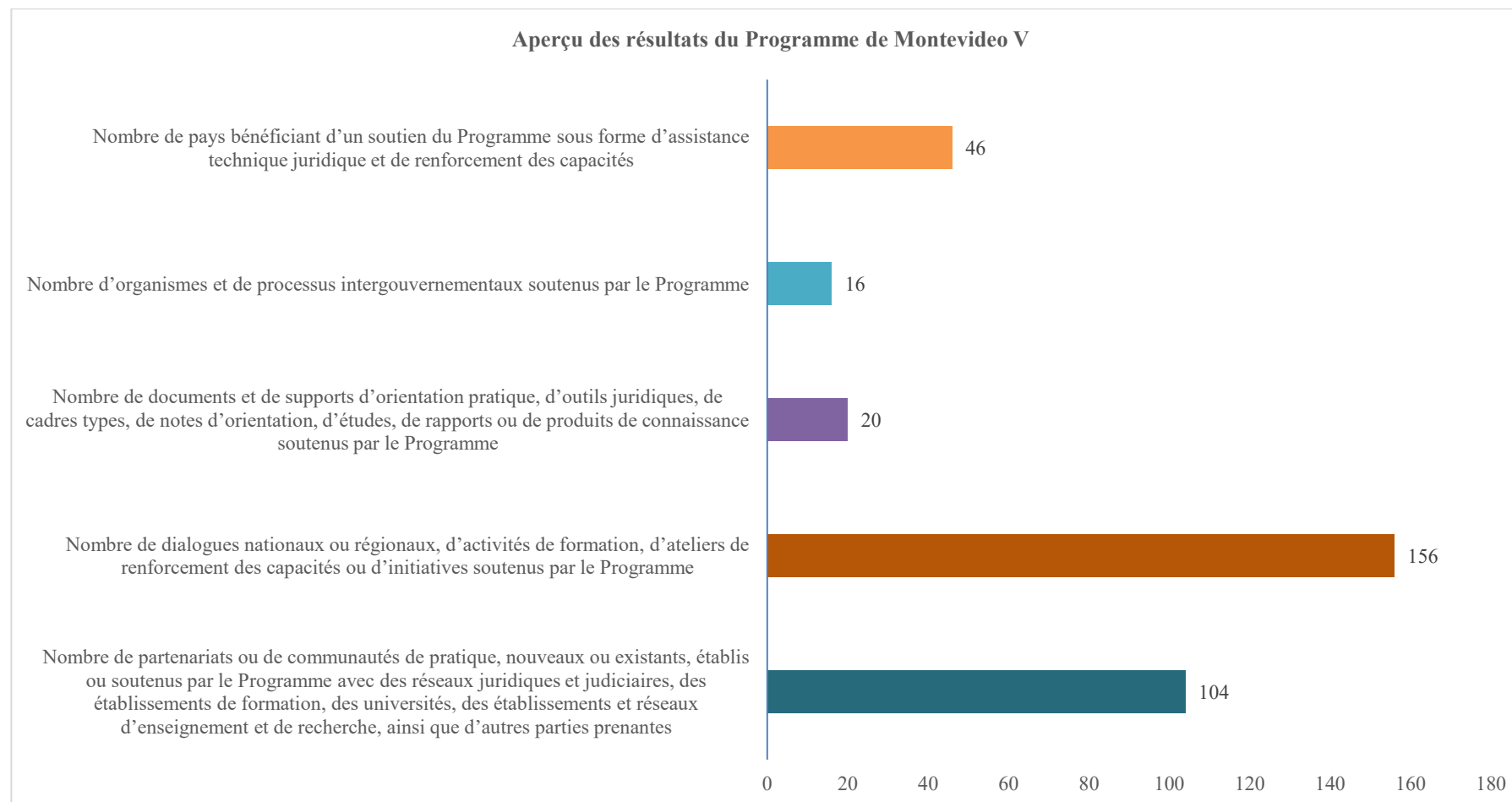
43. En collaboration avec les correspondantes et correspondants nationaux et les membres du comité directeur chargé de la mise en œuvre, le secrétariat continuera de s'employer à accroître les ressources et à trouver des modalités de financement plus durables pour mettre en œuvre les activités menées au titre du Programme. À cette fin, il continue d'encourager et d'accueillir favorablement les contributions volontaires supplémentaires des gouvernements, notamment par l'intermédiaire des correspondantes et correspondants nationaux, ainsi que celles du secteur privé, des fondations et d'autres entités.

¹² L'estimation peut varier en fonction des demandes d'assistance reçues des pays et des activités liées aux modalités institutionnelles du Programme [par exemple, les réunions régionales des correspondant(e)s nationaux(les)]. Elle comprend les dépenses au titre du Programme (par exemple, l'assistance technique, les documents d'orientation) prévues en fonction des priorités de mise en œuvre qui seront recensées dans le cadre des réunions mondiales des correspondantes et correspondants nationaux.

Annexe

Aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme de Montevideo V et des activités connexes (1^{er} mars 2024-30 juin 2026)¹

I. Résultats globaux



¹ Lorsque cela est possible, des liens hypertextes vers des éléments justificatifs sont fournis pour certaines catégories de résultats.

Nombre total de pays ayant bénéficié d'un appui du Programme sous forme d'assistance technique juridique et de renforcement des capacités				
<i>Nombre total : 46</i>				
Répartition par région et par pays	États d'Afrique : 19 • Botswana • Burundi • Cameroun • Côte d'Ivoire • Eswatini • Gabon • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Kenya • Malawi • Maroc • Mozambique • Nigéria • Ouganda • Seychelles • Sierra Leone • Somalie • Zimbabwe	États d'Asie et du Pacifique : 18 • Azerbaïdjan • Cambodge • Chine • Inde • Indonésie • Kazakhstan • Kirghizistan • Koweït • Malaisie • Ouzbékistan • Pakistan • Papouasie-Nouvelle-Guinée • Philippines • République démocratique populaire lao • Sri Lanka • Thaïlande • Vanuatu • Viet Nam	États d'Europe orientale : 1 • Géorgie	États d'Amérique latine et des Caraïbes : 8 • Argentine • Chili • Guatemala • Mexique • Panama • République dominicaine • Sainte-Lucie • Trinité-et-Tobago
Nombre total de dialogues nationaux ou régionaux, d'activités de formation, d'ateliers de renforcement des capacités et d'initiatives soutenus par le Programme				
<i>Nombre total : 156</i>				
Répartition par région	États d'Afrique : 23	États d'Asie et du Pacifique : 63	États d'Amérique latine et des Caraïbes : 24	Monde : 46

II. Domaine thématique 1 : mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la pollution

Élaboration, renforcement et mise en œuvre de cadres juridiques et institutionnels

Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), i)

Indicateur : nombre de pays ayant bénéficié d'un appui du Programme sous forme d'assistance technique juridique et de renforcement des capacités

Nombre total : 17

Répartition par région et par pays

États d'Afrique : 6 pays

- **Côte d'Ivoire** : appui à l'élaboration d'une politique environnementale, à la responsabilité élargie des producteurs et à la gestion de la qualité de l'air (2024)
- **Ghana** : appui à l'élaboration de réglementations relatives aux produits chimiques industriels et de consommation (2025)
- **Guinée-Bissau** : appui à la réforme législative et institutionnelle en matière de gestion des déchets (2025-2026)
- **Malawi** : appui à l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel pour le secteur du logement (2025)
- **Nigéria** : appui à la réforme juridique et institutionnelle relative aux systèmes intégrés d'autorisation environnementale et à la gestion des déchets (2025-2026)
- **Sierra Leone** : appui à la réforme législative et institutionnelle en matière de gestion des déchets (2025-2026)

États d'Asie et du Pacifique : 6 pays

- **Azerbaïdjan** : appui à la réforme législative en matière de qualité de l'air (2024)
- **Kazakhstan** : appui à la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm et à l'adhésion à la Convention de Minamata (2025)
- **Kirghizistan** : appui à l'élaboration de cadres juridiques pour une gouvernance efficace de la qualité de l'air (2025)
- **Ouzbékistan** : appui à la mise en place de cadres juridiques pour une gouvernance efficace de la qualité de l'air (2025)
- **Sri Lanka** : appui à l'élaboration d'un plan d'action national sur l'azote (2025)
- **Thaïlande** : appui à l'élaboration d'une loi sur la gestion de la qualité de l'air et la pollution (2024 et 2026)

États d'Europe orientale : 1 pays

- **Géorgie** : appui à l'élaboration d'une législation sur les produits en plastique à usage unique et d'un projet de code sur les produits chimiques (2026)

États d'Amérique latine et des Caraïbes : 4 pays

- **Argentine** : appui à l'élaboration d'une législation relative à la gouvernance de la qualité de l'air (2024)
- **Guatemala** : appui à l'élaboration d'une législation sur la gestion de la qualité de l'air ambiant, les sources fixes et les normes d'émissions des véhicules (2024-2025)
- **République dominicaine** : appui à la gouvernance de la qualité de l'air (2025-2026)
- **Trinité-et-Tobago** : appui à l'élaboration d'un plan d'action national sur l'azote (2025)

Indicateur : nombre d'organismes et de processus intergouvernementaux liés à la pollution soutenus par le Programme

Nombre total : 4

- **Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin :** appui continu en matière de droit matériel et procédural, notamment lors de sa quatrième session (Ottawa (Canada), 23-29 avril 2024) et des première, deuxième et troisième parties de sa cinquième session (Busan (République de Corée), 25 novembre-1^{er} décembre 2024 ; Genève, 5-14 août 2025 ; Genève, 7 février 2026)
- **Appui au processus de création du Groupe intergouvernemental d'expert(e)s sur l'interface science-politiques relative aux produits chimiques, aux déchets et à la pollution :** appui continu en matière de droit procédural, notamment lors des première et deuxième parties de la troisième session du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution (Genève, 17-21 juin 2024 ; Punta del Este (Uruguay), 15-18 juin 2025) ; lors de la réunion intergouvernementale visant à créer le groupe (Punta del Este (Uruguay), 19 et 20 juin 2025) ; lors de la première session plénière du Groupe (Genève, 2-6 février 2026)
- **Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie de l'Est :** appui continu en matière de droit procédural, notamment lors de la vingt-sixième session de la Réunion intergouvernementale du Réseau (Kuala Lumpur, 27 et 28 novembre 2024, format hybride) ; de la vingt-cinquième session du Comité consultatif scientifique du Réseau (Vientiane, 20-22 octobre 2025, format hybride) ; de la vingt-septième session de la Réunion intergouvernementale (Bangkok, 27 et 28 novembre 2025)
- **Groupe indépendant sur les données probantes concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens :** conseil juridique continu sur le processus de création d'un nouveau groupe d'expert(e)s sur la résistance aux antimicrobiens par les organisations de l'Alliance quadripartite [Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)]

Recherche, production et diffusion d'informations et de connaissances, y compris sur les questions émergentes

Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), g), h)

Indicateur : nombre de documents et de supports d'orientation pratique, d'outils juridiques, de cadres types, de notes d'orientation, d'études, de rapports ou de produits de connaissance soutenus par le Programme

Nombre total : 8

- 2024 : *Turning the Tide : A Look into the European Union-to-Southeast Asia Waste Trafficking Wave*, publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le PNUE dans le cadre du projet intitulé « Unwaste: tackling waste trafficking to support a circular economy » ([lien](#))
- 2024 : *Legal Frameworks to Address Waste Trafficking in the ASEAN Region: Review and Gap Analysis*, publié par l'ONUDC et le PNUE dans le cadre du projet « Unwaste » ([lien](#))
- 2025 : *Law and Air Quality Toolkit* (Trousse à outils sur le droit et la qualité de l'air), publié par le PNUE sur la Plateforme d'assistance en matière de droit et environnement ([lien](#))
- 2025 : Note thématique intitulée « Safeguarding space: environmental issues, risks and responsibilities » (Préserver l'espace : enjeux environnementaux, risques et responsabilités), publiée par le PNUE et le Bureau des affaires spatiales ([lien](#))
- 2026 : *Supporting the Transition to a Sustainable Textile Value Chain: The Role of Environmental Permitting Systems* (Soutenir la transition vers une chaîne de valeur textile durable : le rôle des systèmes d'autorisation environnementale), publié par le PNUE ([lien](#))
- 2026 : Cours en ligne intitulé « Lead paint: reformulation is entirely possible » (Peintures au plomb : la reformulation est tout à fait possible), publié par le PNUE sur la plateforme d'apprentissage en ligne du Portail d'information des Nations Unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (InforMEA) ([lien](#))
- 2026 : Trois formations en ligne destinées à soutenir la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, publiées par le PNUE et le secrétariat des conventions sur la plateforme d'apprentissage en ligne InforMEA ([lien](#))
- 2026 : « Leapfrogging guidance on chemicals regulation » (Orientations visant à accélérer les avancées en matière de réglementation des produits chimiques), élaborées par le PNUE (document interne, destiné à être utilisé dans le cadre de projets pilotes)

Sensibilisation, formation et renforcement des capacités

Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), e), g), i)

Indicateur : nombre de dialogues nationaux ou régionaux, d'activités de formation, d'ateliers de renforcement des capacités ou d'initiatives soutenus par le Programme

Nombre total : 30

Répartition régionale	États d'Afrique : 4	États d'Asie et du Pacifique : 11	États d'Amérique latine et des Caraïbes : 6	Monde : 9
-----------------------	---------------------	-----------------------------------	---	-----------

2024

- Atelier sur le renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et de la santé en Amérique centrale et en République dominicaine, destiné aux représentant(e)s nationaux(les) du Système d'intégration de l'Amérique centrale, notamment du Belize, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Panama, de la République dominicaine, organisé par la Coalition pour le climat et la qualité de l'air, sous l'égide du PNUE (Medellín (Colombie), 12-14 mars 2024) ([lien](#))
- Atelier sur la législation et la réglementation relatives à la gestion de la qualité de l'air, avec un appui apporté par le PNUE au Département de contrôle de la pollution de la Thaïlande, et des échanges bilatéraux avec les Gouvernements indonésien et singapourien pour examiner le projet de loi sur la qualité de l'air de la Thaïlande (Bangkok, 27-29 mars 2024) ([lien](#))
- Deuxième événement régional conjoint en présentiel dans le cadre du projet « Unwaste » : deuxième réunion régionale conjointe en Asie du Sud-Est, organisée par l'ONUDC et le PNUE (Jakarta, 28-31 mai 2024) ([lien](#))
- Manifestation parallèle sur la bonne gouvernance en matière de qualité de l'air : faciliter l'accès aux droits procéduraux et à la justice pour un air pur, organisée par le PNUE en marge de la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux du Programme de Montevideo V (Nairobi, 3 juin 2024) ([lien](#))
- Dialogue sur le renforcement de la réponse législative à la pollution atmosphérique, avec la participation de parlementaires thaïlandais(es), organisé par le PNUE en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP) (Bangkok, 19 juillet 2024)
- Série de webinaires sur la qualité de l'air et la santé visant à renforcer les capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'évaluation des risques sanitaires liés à la pollution dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, organisée par le PNUE et l'Organisation panaméricaine de la Santé (en ligne, 7 août-3 novembre 2024) ([lien](#))
- Troisième Conférence sur la qualité de l'air en Asie centrale, soutenue par le PNUE avec une présentation sur la trousse à outils sur le droit et la qualité de l'air (Law and Air Quality Toolkit) (Almaty (Kazakhstan), 19 et 20 septembre 2024) ([lien](#))
- Atelier régional sur la mise en œuvre de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination dans la région Afrique, organisé par le PNUE et le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (Johannesburg (Afrique du Sud), 14-18 octobre 2024) ([lien](#))
- Atelier régional sur les cadres législatifs, le trafic et le commerce illicites de produits chimiques et de déchets dangereux à l'intention des pays hispanophones de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, organisé par le PNUE et le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, avec l'appui du Centre régional des conventions de Bâle et de Stockholm au Panama (Saint-Domingue, 29-31 octobre 2024) ([lien](#))

2025

- Séminaire technique régional sur le trafic de déchets et l'économie circulaire, organisé par l'ONUDC et le PNUE (Kuala Lumpur, janvier 2025) ([lien](#))
- Septième Conférence régionale de sensibilisation de l'Organisation des communications de l'Afrique de l'Est sur la gestion durable des déchets d'équipements électriques et électroniques, organisée par l'Organisation des communications de l'Afrique de l'Est et soutenue par le PNUE (Nairobi, du 24 au 26 mars 2025) ([lien](#))
- Dix-neuvième cours annuel sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement : « One atmosphere: climate change, air pollution and ozone depletion » (Une seule atmosphère : changements climatiques, pollution de l'air et appauvrissement de la couche d'ozone), organisé par le PNUE et l'Université de Finlande orientale (Bangkok, 24 mars-3 avril 2025) ([lien](#))
- Deuxième Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé, soutenue par le PNUE, avec une session sur le thème « Législation : planification et application des normes pour la protection de la santé » (Cartagena (Colombie), 25-27 mars 2025) ([lien](#))

- Atelier sous-régional sur la promotion de la mise en œuvre effective des accords multilatéraux sur l'environnement en Asie centrale : favoriser les synergies et les approches fondées sur les droits pour lutter contre la pollution, organisé par le PNUE et la Commission économique pour l'Europe en partenariat avec le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ainsi que le secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure (Almaty (Kazakhstan), 17-19 juin 2025) ([lien](#))
- Manifestation intitulée « International Parliamentary Inquiry – Southeast Asia: Inquiry on the Impacts of Open Burning on the Environment and Local Communities » (Enquête parlementaire internationale – Asie du Sud-Est : enquête sur l'impact du brûlage à ciel ouvert sur l'environnement et les communautés locales), organisée par les Parlementaires pour les droits humains de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et soutenue par le PNUE (Bangkok, 1^{er} août 2025)
- Lancement de la trousse à outils sur le droit et la qualité de l'air (Law and Air Quality Toolkit) à l'occasion de la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus de 2025 : « Accélérer l'action en faveur de la qualité de l'air : de nouveaux outils pour 2025 et au-delà », organisé par la Coalition pour le climat et la qualité de l'air convoquée sous l'égide du PNUE (en ligne, 7 septembre 2025) ([lien](#))
- Trois dialogues régionaux sur les aspects environnementaux des minéraux et des métaux, réunissant des parties prenantes d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Amérique du Nord, d'Asie et du Pacifique, d'Asie occidentale, d'Afrique et d'Europe, organisés par le PNUE (en ligne, du 27 au 29 octobre 2025) ([lien](#))
- Atelier régional sur les bonnes pratiques législatives et réglementaires en matière de gestion écologiquement rationnelle des déchets électroniques dans les États membres de l'ASEAN, organisé par le PNUE et le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (Bangkok, 11 et 12 novembre 2025) ([lien](#))
- Webinaire sur le renforcement de la législation et de la gouvernance en matière de qualité de l'air, visant à harmoniser la législation de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les normes relatives aux droits humains, les engagements régionaux et les meilleures pratiques internationales, organisé par le PNUE et le Clean Air Institute (en ligne, 24 et 26 novembre 2025) ([lien](#))
- Atelier régional sur les bonnes pratiques législatives et réglementaires pour la gestion durable des déchets électroniques dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, organisé par le PNUE en collaboration avec l'Institut africain pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux et autres déchets (Pretoria (Afrique du Sud), 25 et 26 novembre 2025) ([lien](#))

2026

- Manifestation intitulée « Keeping the air we breathe safe » (Préserver la qualité de l'air que nous respirons), organisé par le Réseau Environnement de Genève et soutenu par le PNUE (Genève et en ligne, 9 mars 2026) ([lien](#))
- Conférence de 2026 sur l'amélioration de la qualité de l'air, soutenue par le PNUE, comprenant une session consacrée aux mesures nationales visant à mettre en œuvre la protection de la qualité de l'air et le respect des droits humains dans la région d'Asie et du Pacifique (Bangkok, 13 mars 2026) ([lien](#))
- Programme de formation sur la justice environnementale destiné aux avocat(e)s, aux agent(e)s chargés de l'application de la loi et aux juges thaïlandais(es), axé sur le droit de la pollution, organisé par le PNUE en partenariat avec l'Institut thaïlandais de la justice et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (Thaïlande, 24-27 mars 2026) ([lien](#))
- Table ronde technique consacrée à l'examen du projet de règlement technique environnemental relatif au contrôle des émissions de polluants atmosphériques provenant de sources fixes, actuellement soumis à consultation publique, organisée par le PNUE en collaboration avec le Clean Air Institute et le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine (Saint-Domingue, 27 avril 2026) ([lien](#))
- Dix-septième session du Groupe d'expert(e)s de la gestion des ressources, organisée par la Commission économique pour l'Europe et soutenue par le PNUE, avec une présentation intitulée « Principles to practice: implementing CETM-aligned strategies » (Des principes à la pratique : mise en œuvre de stratégies alignées sur les principes relatifs aux minéraux critiques pour la transition énergétique) (Genève, 29 avril 2026) ([lien](#))
- Webinaire régional sur le respect de la réglementation et la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles et des meilleures pratiques environnementales dans le secteur textile dans le cadre de la Convention de Stockholm, organisé par le PNUE en collaboration avec le Natural Resources Defense Council et le Centre régional de la Convention de Bâle pour la formation et le transfert de technologies pour l'Asie du Sud-Est, et en coopération avec le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, dans le cadre du projet du Fonds pour l'environnement mondial intitulé « Reducing uses and releases of chemicals of concern, including POPs, in the textiles sector » (Réduire les utilisations et les rejets de substances chimiques préoccupantes, y compris les polluants organiques persistants, dans le secteur textile) (en ligne, 11 mai 2026) ([lien](#))
- Séance d'information virtuelle sur l'Équipe spéciale des minéraux critiques pour la transition énergétique du Secrétaire général de l'ONU, co-organisée par le PNUE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le PNUD (en ligne, 18 mai 2026)

- Deux consultations des parties prenantes sur les réformes juridiques proposées en matière de gestion des déchets, y compris les mesures relatives au secteur informel des déchets, organisées par le PNUE en Sierra Leone et en Guinée-Bissau (Freetown, 11-14 mai 2026 ; Bissau, 19-21 mai 2026) ([lien](#) ; [lien](#))
- Vingtème cours annuel sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement : « Critical energy transition minerals » (Minéraux critiques pour la transition énergétique), organisée par le PNUE et l'Université de Finlande orientale (Helsinki, 1^{er}-10 juin 2026) ([lien](#))
- Activité de renforcement des capacités destinée aux fonctionnaires du Ministère guatémaltèque de l'environnement sur les contrôles à l'importation de véhicules d'occasion et la qualité de l'air, organisée par le PNUE (en ligne, 19 juin 2026)

Indicateur : Nombre de partenariats ou de communautés de pratique, nouveaux ou existants, avec des réseaux juridiques et judiciaires, des établissements de formation et d'autres parties prenantes, mis en place ou soutenus par le Programme

Nombre total : 16

Liste des partenariats ou des communautés de pratique

Entités du système des Nations Unies et accords multilatéraux sur l'environnement

- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- Commission économique pour l'Europe
- ONUDC
- Secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure
- Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm

Organisations internationales et régionales

- ASEAN
- OMS
- OMSA
- Organisation des communications d'Afrique de l'Est
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation panaméricaine de la Santé
- Parlementaires pour les droits humains de l'ASEAN
- UIP

Milieu universitaire ou établissements de formation

- Université de Finlande orientale

Autres parties prenantes

- Clean Air Institute
- Coalition pour le climat et la qualité de l'air

Pour plus d'informations sur les activités faisant intervenir les partenaires et les parties prenantes, voir les sections précédentes.

III. Domaine thématique 2 : mesures juridiques visant à lutter contre la crise climatique

Élaboration, renforcement et mise en œuvre de cadres juridiques et institutionnels

Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), i)

Indicateur : nombre de pays ayant bénéficié d'un appui du Programme sous forme d'assistance technique juridique et de renforcement des capacités

Nombre total : 13

Répartition par région et par pays

États d'Afrique : 6 pays

- **Botswana** : appui à l'élaboration d'une législation sur les changements climatiques (2025)
- **Kenya** : appui à l'élaboration d'une réglementation sur les marchés du carbone (2025)
- **Malawi** : appui au renforcement des capacités en matière de gouvernance environnementale dans le cadre du développement des énergies renouvelables (2026)
- **Mozambique** : appui à l'élaboration d'un décret sur les marchés du carbone (2026)
- **Seychelles** : appui à la mise en œuvre de sa contribution déterminée au niveau national et à l'élaboration de politiques climatiques (2025-2026)
- **Zimbabwe** : appui à la rédaction d'un projet de loi sur la gestion des changements climatiques (2024-2025)

États d'Asie et du Pacifique : 6 pays

- **République démocratique populaire lao** : appui au renforcement des capacités des fonctionnaires dans le cadre de l'atelier de formation des dirigeant(e)s et des cadres sur la justice climatique et le droit de l'environnement (2025)
- **Pakistan** : appui à l'élaboration d'une réglementation des marchés du carbone (2024)
- **Papouasie-Nouvelle-Guinée** : appui au renforcement des capacités pour l'organisation du dixième Forum de médiation Asie-Pacifique (2024)
- **Thaïlande** : appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une législation sur les changements climatiques (2025)
- **Vanuatu** : appui au renforcement des capacités pour l'organisation de la Semaine du Pacifique sur la justice climatique et l'élévation du niveau de la mer, du 25 au 28 mai 2026 à Suva
- **Viet Nam** : appui à la mise à jour d'un décret relatif à la réglementation des services de séquestration et de stockage du carbone forestier (2025)

États d'Amérique latine et des Caraïbes : 1 pays

- **Chili** : appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la loi-cadre sur le climat (2024-2026)

Indicateur : nombre d'organismes et de processus intergouvernementaux liés au changement climatique soutenus par le Programme				
<i>Nombre total</i> : 2				
• Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : appui pour les questions de procédure lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention (Bakou, 11-22 novembre 2024) et la trentième session de la Conférence des Parties (Belém (Brésil), 10-21 novembre 2025) • Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : appui pour les questions de procédure lors de la soixante-quatrième session du Groupe (Nairobi, 24-27 mars 2026)				
Recherche, production et diffusion d'informations et de connaissances, y compris sur les questions émergentes Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), g), h)				
Indicateur : nombre de documents et de supports d'orientation pratique, d'outils juridiques, de cadres types, de notes d'orientation, d'études, de rapports ou de produits de connaissance soutenus par le Programme				
<i>Nombre total</i> : 2				
• Depuis 2024 : trousse à outils sur le droit et les changement climatique (Law and Climate Change Toolkit) (en cours d'amélioration), publiée par le PNUE sur la Plateforme d'assistance en matière de droit et environnement (lien) • 2025 : Rapport intitulé <i>Climate Change in the Courtroom: Trends, Impacts and Emerging Lessons</i> (Les changements climatiques devant les tribunaux : tendances, incidences et nouveaux enseignements), publié par le PNUE (lien)				
Sensibilisation, formation et renforcement des capacités Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), e), g), i)				
Indicateur : nombre de dialogues nationaux ou régionaux, d'activités de formation, d'ateliers de renforcement des capacités ou d'initiatives soutenus par le Programme				
<i>Nombre total</i> : 17				
Répartition régionale	États d'Afrique : 3	États d'Asie et du Pacifique : 5	États d'Amérique latine et des Caraïbes : 4	Monde : 5
2024 • Atelier visant à donner aux parlementaires les moyens de mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national et de faire avancer le programme d'action climatique au niveau national, organisé conjointement par le PNUE, l'UIP et la Convention-cadre sur les changements climatiques afin de renforcer les capacités des parlementaires à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (Genève, 18 octobre 2024) (lien) • Quatrième conférence nationale sur l'aide juridique et l'accès à la justice, sur le thème « Climate change and environmental justice » (Changements climatiques et justice environnementale), organisée par le PNUE en partenariat avec l'Union européenne et l'Université d'Egerton (Naivasha (Kenya), 22-25 octobre 2024) (lien) • Dixième Forum de médiation Asie-Pacifique, organisé par la Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Centre pour l'excellence judiciaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec l'appui du PNUE (Port Moresby, 19-21 août 2024) (lien) • Forum de la jeunesse sur la protection du climat 2024, organisé par le grand groupe des enfants et des jeunes auprès du PNUE et soutenu par le PNUE (Bangkok, 27 octobre 2024) (lien)				

2025

- Atelier de formation des dirigeant(e)s et des cadres sur la justice climatique et le droit de l'environnement, organisé par le Ministère de la justice et la Cour suprême populaire de la République démocratique populaire lao ainsi que par le PNUE dans le cadre du projet « Judicial Services Training, Institutions and Capacity Enhancement » (JuSTICE) (Vientiane, 5 février 2025) ([lien](#))
- Journée du droit et de la gouvernance climatiques, organisée par l'Université de Cambridge et d'autres partenaires, en marge de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, avec l'appui du PNUE (en ligne, 14 novembre 2025) ([lien](#))
- Manifestation visant à renforcer le rôle moteur des parlementaires dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, organisée par l'UIP lors de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques et soutenue par le PNUE (Belém (Brésil), 14 novembre 2025) ([lien](#))
- Table ronde et consultations dans le cadre de l'initiative pour une loi-type sur les forêts, organisées conjointement par le PNUE, l'Institut de la Banque asiatique de développement et la Banque asiatique de développement (Tokyo, 25 septembre 2025) ([lien](#))
- Manifestation parallèle intitulée « Living at the water's edge: harnessing the ICJ advisory opinion and strengthening environmental rule of law, health and access to justice in environmental matters across the Pacific » (Vivre au bord de l'eau : tirer parti de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et renforcer l'état de droit environnemental, la santé et l'accès à la justice en matière d'environnement dans le Pacifique), organisé par le PNUE en collaboration avec le Gouvernement fidjien, l'OMS et le HCDH lors du sixième Forum des ministres et des autorités chargés de l'environnement de la région de l'Asie et du Pacifique (Nadi (Fidji), 27 août 2025) ([lien](#))
- Atelier en ligne sur les avancées législatives en matière d'action climatique en Amérique latine : le cas du Chili et la mise en œuvre de la loi-cadre sur les changements climatiques, organisé par le PNUE en collaboration avec le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national et le Ministère chilien de l'environnement (en ligne, 3 décembre 2025) ([lien](#))

2026

- Conférence internationale sur les avis consultatifs des juridictions internationales relatifs aux changements climatiques : incidences pour la région des Caraïbes, organisée par la Faculté de droit de l'Université des Indes occidentales et appuyée par la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) et par le PNUE (Barbade, 19 et 20 mars 2026) ([lien](#))
- Premier Forum parlementaire sur l'action climatique concernant les émissions de méthane, co-organisé par le Parlement latino-américain et caribéen, l'Assemblée nationale du Panama et la Plateforme parlementaire pour l'action climatique sur le méthane du Parlement andin, et appuyé par le PNUE (Panama, 12 mai 2026) ([lien](#))
- Sessions de formation sur le renforcement des capacités en vue de l'élaboration d'un cadre de transparence renforcé, solide et coordonné aux Seychelles, organisées par le PNUE et l'UIP (en ligne, 17 avril 2026 ; Victoria, 27-30 avril 2026) ([lien](#))
- Réunions de l'Alliance parlementaire pour l'action climatique et une transition juste du Parlement latino-américain et caribéen, organisées par le Parlement avec l'appui du PNUE, avec un bilan des progrès réalisés sur un projet de charte parlementaire pour l'action climatique et le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (Willemstad, 21 mai 2026 ; Panama, 5 et 23 juin 2026) ([lien](#) ; [lien](#))
- Atelier sur l'écosystème des données relatives au droit et aux politiques climatiques : synthèse des données disponibles et analyse des besoins des utilisateurs, organisé pendant la London Climate Action Week 2026 par la Global School of Sustainability de la London School of Economics, le Grantham Research Institute, le TPI Global Climate Transition Centre et l'Oxford Climate Policy Monitor, avec l'appui du PNUE (Londres, 26 juin 2026) ([lien](#))
- Conférence internationale 2026 : La gouvernance climatique à l'heure du repli, des risques et du réalignment géopolitique, organisée par l'initiative Gender Inclusive Climate Change Governance et appuyée par le PNUE (en ligne/Abuja, 24 et 25 juin 2026) ([lien](#))
- Semaine du Pacifique sur la justice climatique et l'élévation du niveau de la mer, organisée conjointement par le PNUE, le Gouvernement vanuatuan, la Communauté du Pacifique, le secrétariat du Forum des îles du Pacifique, le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, le HCDH et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Suva, 25-28 mai 2026) ([lien](#))

Indicateur : nombre de partenariats ou de communautés de pratique, nouveaux ou existants, avec des réseaux juridiques et judiciaires, des établissements de formation et d'autres parties prenantes, mis en place ou soutenus par le Programme

Nombre total : 21

Liste des partenariats ou des communautés de pratique

Entités des Nations Unies et accords multilatéraux sur l'environnement

- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- Commission économique pour l'Afrique
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- OMS
- PNUD

Organisations internationales ou régionales

- Communauté du Pacifique
- Parlement latino-américain et caribéen
- Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national
- Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
- Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
- UIP
- Union européenne

Établissements d'enseignement ou de formation

- Initiative Gender Inclusive Climate Change Governance
- London School of Economics
- Université d'Egerton
- Université de Bradford
- Université de Cambridge

Autres parties prenantes

- Cour suprême de la République démocratique populaire lao
- Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Grand groupe des enfants et des jeunes
- Institut judiciaire mondial pour l'environnement

IV. Domaine thématique 3 : mesures juridiques visant à lutter contre la crise de la biodiversité

Élaboration, renforcement et mise en œuvre de cadres juridiques et institutionnels

Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), i)

Indicateur : nombre de pays ayant bénéficié d'un appui du Programme sous forme d'assistance technique juridique et de renforcement des capacités

Nombre total : 14

Répartition par région et par pays

États d'Afrique : 6 pays

- **Burundi** : appui à l'élaboration d'un projet de loi nationale sur la biosécurité visant à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2025)
- **Gabon** : appui à l'élaboration d'une législation nationale en matière de biosécurité visant à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2024)
- **Guinée** : appui à l'élaboration d'un projet de loi nationale sur la biosécurité visant à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2025)
- **Maroc** : appui à l'élaboration d'un projet de loi nationale sur la biosécurité visant à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2025-2026)
- **Seychelles** : appui à l'élaboration d'un projet de loi nationale sur la biosécurité en vue de la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2025)
- **Somalie** : appui à la signature de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et à l'adhésion à cet Accord (2025)

États d'Asie et du Pacifique : 4 pays

- **Cambodge** : appui à l'élaboration d'un sous-décret sur les aires protégées communautaires au titre du Code de l'environnement et des ressources naturelles de 2023 (2026)
- **Inde** : appui à l'élaboration d'une législation mettant en œuvre l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (2026)
- **Koweït** : appui à l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre la désertification pour la période 2027-2040 (depuis 2025)
- **Malaisie** : appui à l'élaboration d'une législation sur la conservation de la faune sauvage (2024)

États d'Amérique latine et des Caraïbes : 4 pays

- **Guatemala** : formation sur les infractions environnementales faisant intervenir les technologies de l'information et de la communication (2024)
- **Panama** : appui à l'organisation d'un séminaire sur la biodiversité à l'intention des juges et des professionnel(le)s du secteur judiciaire (2026)
- **République dominicaine** : appui à l'élaboration d'une législation nationale en matière de biosécurité visant à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2024)
- **Sainte-Lucie** : appui à l'élaboration d'un projet de loi nationale sur la biosécurité visant à mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (2025)

Indicateur : nombre d'organismes et de processus intergouvernementaux liés à la biodiversité soutenus par le Programme

Nombre total : 8

- **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)** : appui pour les questions de procédure lors des onzième (Windhoek, 10-16 décembre 2025) et douzième sessions de la Plénière (Manchester (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), 3-8 février 2026)
- **Convention sur la diversité biologique** : appui pour les questions de fond et de procédure et concernant les protocoles connexes lors de la seizième réunion de la Conférence des Parties (Cali (Colombie), 21 octobre-1^{er} novembre 2024)
- **Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage** : appui pour les questions de fond et de procédure lors des quatorzième (Samarcande (Ouzbékistan), 12-17 février 2024) et quinzième réunions de la Conférence des Parties (Campo Grande, (Brésil), 23-29 mars 2025)
- **Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique** : appui pour les questions de procédure lors de la seizième session de la Conférence des Parties (Riyad, 2-13 décembre 2024)
- **Corridor marin du Pacifique tropical oriental** : appui au secrétariat lors du premier cycle de négociations concernant un accord contraignant visant à établir le corridor (Panama, 26 et 27 février 2026)
- **Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar)** : appui à la quinzième session de la Conférence des Parties contractantes (Victoria Falls (Zimbabwe), 23-31 juillet 2025) et aux réunions du Comité permanent de la Conférence, y compris sa soixante-septième session (Gland (Suisse), 4-8 mai 2026)
- **Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale** : appui pour les questions de fond et participation à la réunion d'organisation de la Commission préparatoire pour l'entrée en vigueur de l'Accord et la tenue de la première réunion de la Conférence des Parties (Siège de l'ONU, New York, 24-26 juin 2024), ainsi qu'aux première, deuxième et troisième sessions de la Commission préparatoire, tenues au Siège de l'ONU à New York (14-25 avril 2025 ; 18-29 août 2025 ; 23 mars-2 avril 2026)
- **Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée** : apport d'expertise et d'informations en vue des première et deuxième réunions du groupe intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur les crimes portant atteinte à l'environnement qui relèvent du champ d'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et sur les infractions connexes qui sont visées par la Convention, en vue de l'élaboration d'un protocole sur la criminalité environnementale au titre de la Convention (Vienne, 30 juin-2 juillet 2025 ; 24-26 février 2026)

Recherche, production et diffusion d'informations et de connaissances, y compris sur les questions émergentes Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), g), h)				
Indicateur : nombre de documents et de supports d'orientation pratique, d'outils juridiques, de cadres types, de notes d'orientation, d'études, de rapports ou de produits de connaissance soutenus par le Programme				
Nombre total : 3				
2024 : « Key entry points for cooperation and collaboration amongst MEAs » (Principaux points d'entrée pour la coopération et la collaboration entre les accords multilatéraux sur l'environnement), document final de la Conférence de Berne III sur la coopération entre les conventions relatives à la biodiversité aux fins de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, publié par le PNUE (lien) 2024 : Principes fondamentaux en matière de droits humains, à l'intention des organisations privées de conservation et des bailleurs de fonds, publiés par le PNUE (lien) 2024 : « Preventing the next pandemic: strengthening biosafety and biosecurity in ASEAN captive wildlife facilities » (Prévenir la prochaine pandémie : renforcer la sécurité et la sûreté biologiques dans les établissements détenant des espèces sauvages en captivité dans les pays de l'ASEAN), document de réflexion élaboré par l'ONUDC en coopération avec la FAO et le PNUE dans le cadre du projet « Safety across Asia for the Global Environment » (SAFE)				
Sensibilisation, formation et renforcement des capacités Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), e), g), i)				
Indicateur : nombre de dialogues nationaux ou régionaux, d'activités de formation, d'ateliers de renforcement des capacités ou d'initiatives soutenus par le Programme				
Nombre total : 23				
Répartition régionale	États d'Afrique : 3	États d'Asie et du Pacifique : 6	États d'Amérique latine et des Caraïbes : 5	Monde : 9
2024 - Réunion d'un groupe d'expert(e)s sur le guide législatif relatif à la lutte contre la criminalité forestière, organisée par l'ONUDC avec l'appui du PNUE (Vienne, 23-27 avril 2024) - Consultation juridique avec le Département de la faune sauvage de Sabah dans le cadre du projet SAFE, organisée par le PNUE avec l'appui de l'ONUDC et de Conservation Medicine (Sabah (Malaisie), 24 et 25 avril 2024) - Formation sur l'Accord relatif à la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale à l'intention des correspondantes et correspondants nationaux du Programme de Montevideo, organisée par le PNUE en marge de la deuxième réunion mondiale des correspondantes et correspondants nationaux (Nairobi, 6 juin 2024) (lien) - Deuxième réunion du groupe régional d'expert(e)s dans le cadre du projet SAFE sur la prévention des maladies zoonotiques, organisée par le PNUE (Bangkok, 11 et 12 juillet 2024) (lien) - Atelier sur les bonnes pratiques réglementaires en matière de consultations multipartites concernant les propositions d'amendements à la loi de 1997 sur la conservation de la faune sauvage, organisé par le Département de la faune sauvage de Sabah avec l'appui du projet SAFE et du PNUE (Sabah (Malaisie), 6 août 2024) - Formation sur les infractions pénales ayant une incidence sur l'environnement et faisant intervenir les technologies de l'information et de la communication, organisée par l'ONUDC avec l'appui du PNUE (Guatemala, 10-13 septembre 2024) - Dialogue régional à l'intention des parlements africain(e)s sur la lutte contre la dégradation des sols, la désertification et la sécheresse : enseignements tirés de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, organisé par le PNUE et l'UIP (en ligne, 2 octobre 2024) (lien)				

- Atelier régional conjoint de formation des formateur(rice)s pour la région Afrique sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques et le Centre d'échange pour l'accès aux ressources et le partage des avantages, organisé par le PNUE (Nairobi, 7-11 octobre 2024)
- Dialogue interrégional sur la prévention des maladies zoonotiques et la transmission de la faune sauvage à l'humain : tirer parti des enseignements du projet SAFE pour renforcer la sécurité et la sûreté biologiques, organisé dans le cadre du projet SAFE par le PNUE, l'ONUDC et la FAO (Bangkok, 3 et 4 décembre 2024) ([lien](#))

2025

- Manifestation parallèle sur les Principes fondamentaux en matière de droits humains, à l'intention des organisations privées de conservation et des bailleurs de fonds, organisé par le PNUE et d'autres partenaires en marge de la cinquante-huitième session du Conseil des droits de l'homme (Genève, 12 mars 2025) ([lien](#))
- Atelier mondial sur la législation relative à la Convention sur la conservation des espèces migratrices, organisé par le secrétariat de la Convention avec l'appui du PNUE (Bonn (Allemagne), 3-5 juin 2025) ([lien](#))
- Série de webinaires en deux parties consacrée à l'exploration des liens potentiels entre l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité, aux produits chimiques et aux déchets, organisée par le PNUE (en ligne, 18 et 19 mars 2025) ([lien](#))
- Séminaire sur les droits de la nature, appuyé par le PNUE dans le cadre du Sommet Regen Asia 2025 (Singapour, 4 et 5 juillet 2025) ([lien](#))
- Cérémonie virtuelle de remise des prix annonçant les lauréat(e)s du Prix d'excellence 2024-2025 pour l'application de la législation environnementale en Asie, organisée par le PNUE (en ligne, 17 octobre 2025) ([lien](#))
- Atelier national sur les contributions interministérielles à la signature et à l'adhésion à l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, organisé par le PNUE en collaboration avec la Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie et la Division des affaires maritimes et du droit de la mer (Mogadiscio, 1^{er} et 2 septembre 2025) ([lien](#))

2026

- Manifestation spéciale sur le rôle du droit et des juges, appuyée par le PNUE lors de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices (Campo Grande (Brésil), 24 mars 2026) ([lien](#))
- Manifestation parallèle intitulée « Core Principles can help advance the rights and safety of environmental human rights defenders » (Des principes à la pratique : comment les Principes fondamentaux peuvent contribuer à promouvoir les droits et la sécurité des défenseur(se)s des droits humains liés à l'environnement), organisée par le PNUE et la Commission économique pour l'Europe lors de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Accord d'Escazú) (en ligne, 22 avril 2026) ([lien](#))
- Formation à la maîtrise des structures juridiques des conférences des Parties, organisée par le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification avec l'appui du PNUE (Panama, 24 et 25 avril 2026) ([lien](#))
- Manifestation parallèle sur la promotion de la santé planétaire et de la santé des peuples autochtones par les droits, organisée par le PNUE pendant la vingt-cinquième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (en ligne, 28 avril 2026) ([lien](#))
- Réunion de la Commission de l'environnement du Parlement latino-américain et caribéen, organisée par le Parlement avec l'appui du PNUE aux fins de l'élaboration d'un projet de loi-type sur l'approche « Une seule santé » (en ligne, 23 juin 2026)
- Séminaire régional destiné aux juges et aux professionnel(le)s du secteur judiciaire d'Amérique latine et des Caraïbes, intitulé « Justice, biodiversity and global change: building on the legacy of the Amphictyonic Congress » (Justice, biodiversité et changement planétaire : tirer parti de l'héritage du Congrès amphictyonique), organisé conjointement par le PNUE, l'UICN, la Cour suprême du Panama et l'Institut interaméricain pour la justice et la durabilité (Panama, 23 et 24 juin 2026) ([lien](#))
- Congrès mondial sur le droit des eaux 2026, organisé par l'Association internationale du droit des eaux avec l'appui du PNUE (en ligne/Oslo, 24-26 juin 2026) ([lien](#))
- Colloque judiciaire sur le règlement des affaires relatives aux atteintes à la nature, organisé conjointement par le PNUE, la Commission économique pour l'Europe, le PNUE, le Forum européen des juges pour l'environnement et l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement (Genève, 26 juin 2026) ([lien](#))

Indicateur : nombre de partenariats ou de communautés de pratique, nouveaux ou existants, avec des réseaux juridiques et judiciaires, des établissements de formation et d'autres parties prenantes, mis en place ou soutenus par le Programme

Nombre total : 17

Liste des partenariats ou des communautés de pratique

Entités des Nations Unies et accords multilatéraux sur l'environnement

- Commission économique pour l'Europe
- Convention de Ramsar
- Division des affaires maritimes et du droit de la mer
- FAO
- IPBES
- Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie
- ONUDC
- PNUD
- Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices
- Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
- Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification

Organisations internationales et régionales

- Parlement latino-américain et caribéen
- UICN
- UIP

Autres parties prenantes

- Cour suprême du Panama
- Forum des juges de l'Union européenne pour l'environnement
- Institut judiciaire mondial pour l'environnement

Pour plus d'informations sur les activités faisant intervenir les partenaires et les parties prenantes, voir les sections précédentes.

V. Thème transversal : améliorer l'accès à l'information environnementale, la participation du public à la prise de décision en matière d'environnement et l'accès à la justice (et autres questions transversales)

Élaboration, renforcement et mise en œuvre de cadres juridiques et institutionnels Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), i)
Indicateur : nombre de pays ayant bénéficié d'un appui du Programme sous forme d'assistance technique juridique et de renforcement des capacités
<i>Nombre total : 11</i>
Répartition par région et par pays États d'Afrique : 4 pays • Cameroun : appui à la révision de la loi-cadre sur l'environnement (2024) • Eswatini : appui à la formation en matière de politique et de diplomatie environnementales (2025) • Kenya : appui à l'Académie judiciaire du Kenya (2025) • Ouganda : appui aux synergies entre la gestion des produits chimiques et les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (2025) États d'Asie et du Pacifique : 6 pays • Chine : appui et collaboration avec le pouvoir judiciaire et les parquets en matière de renforcement des capacités (2024 et 2026) • Indonésie : appui au deuxième Dialogue judiciaire régional sur la justice environnementale et la résilience climatique (2025) • Ouzbékistan : appui à l'adhésion à la Convention d'Aarhus et à la mise en œuvre de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo) et de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (2025) • Philippines : appui à l'organisation d'un sommet national sur la durabilité et le droit de l'environnement (2024) et à l'élaboration d'un manuel opérationnel d'application de la législation (2025-2026) • République démocratique populaire lao : formation sur le droit à un environnement propre, sain et durable (2024) et appui au Forum national sur le droit de l'environnement (2025) • Viet Nam : appui concernant les infractions pénales ayant une incidence sur l'environnement et les questions transfrontières (2026) États d'Amérique latine et des Caraïbes : 1 pays • Mexique : appui à l'organisation d'un sommet judiciaire sur l'accès à la justice (2026)

Indicateur : nombre d'organismes et de processus intergouvernementaux liés aux droits d'accès et à d'autres questions transversales soutenus par le Programme
Nombre total : 2
• ASEAN : appui apporté depuis 2014 à la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN afin de faire progresser les droits humains et la protection de l'environnement, en particulier au sein du groupe de travail sur les droits environnementaux relevant de la Commission, chargé d'élaborer le projet de déclaration de l'ASEAN. La Déclaration sur le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable a été adoptée lors du quarante-septième Sommet des pays de l'ASEAN (28 octobre 2025). Le PNUE a continué à soutenir l'élaboration d'un plan d'action régional visant à donner suite à la Déclaration. • Conférence ministérielle africaine sur l'environnement : appui pour les questions de fond et de procédure, notamment pour la dixième session extraordinaire (Abidjan (Côte d'Ivoire), 3-6 septembre 2024) et la vingtième session ordinaire (Nairobi, 14-18 juillet 2025)
Recherche, production et diffusion d'informations et de connaissances, y compris sur les questions émergentes
Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), g), h)
Indicateur : nombre de documents et de supports d'orientation pratique, d'outils juridiques, de cadres types, de notes d'orientation, d'études, de rapports ou de produits de connaissance soutenus par le Programme
Nombre total : 7
• 2025 : <i>The Right to a Healthy Environment in Practice: A Decade Before the Courts (2015–2025)</i> [Le droit à un environnement sain dans la pratique : une décennie devant les tribunaux] (octobre 2025)], publié par le PNUE (lien) • 2025 : Cours en ligne consacré à l'environnement dans le cadre du Programme de formation aux droits humains pour les jeunes du Conseil de l'Europe, tenu du 3 au 30 novembre 2025, élaboré par le Centre Nord-Sud avec l'appui du PNUE pour l'élaboration et la mise en œuvre (lien) • 2025 : Compilation d'études de cas sur les enseignements tirés de l'expérience en vue de faciliter les synergies au niveau national dans la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, établie par le PNUE et son Centre mondial de surveillance pour la conservation en tant que document d'information au titre du point 10 de l'ordre du jour de la septième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, consacré à la coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement (lien) • 2025 : « From silos to synergies: linking planning, finance, and monitoring for coherent action on climate, biodiversity, and land » (Du cloisonnement aux synergies : articuler planification, financement et suivi pour une action cohérente en matière de climat, de biodiversité et de terres), livre blanc publié par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et élaboré en collaboration avec le PNUE (lien) • 2025 : Recensement des stratégies des accords multilatéraux sur l'environnement mettant en évidence les liens entre les différents objectifs, buts et cibles des plans et cadres de ces accords, réalisée avec l'appui du PNUE et publiée sur le portail InforMEA (lien) • 2026 : « Methodology handbook for SDG indicator 17.14.1: number of countries with mechanisms in place to enhance policy coherence of sustainable development » (Manuel méthodologique relatif à l'indicateur 17.14.1 des objectifs de développement durable : nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement durable), publié par le PNUE en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (lien) • 2026 : <i>Asia-Pacific Synergies Report: Advancing Synergistic Solutions to the Triple Planetary Crisis and the SDGs</i> (Rapport sur les synergies dans la région d'Asie et du Pacifique : Promouvoir des solutions synergiques face à la triple crise planétaire et aux objectifs de développement durable), publié par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le PNUE et la Banque asiatique de développement (lien)

Sensibilisation, formation et renforcement des capacités				
Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), e), g), i)				
Indicateur : nombre de dialogues nationaux ou régionaux, d'activités de formation, d'ateliers de renforcement des capacités ou d'initiatives soutenus par le Programme				
<i>Nombre total</i> : 86				
Répartition régionale	États d'Afrique : 13	États d'Asie et du Pacifique : 41	États d'Amérique latine et des Caraïbes : 9	Monde : 23
2024 - Dix-huitième cours annuel sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement : « 20th anniversary of the MEA course: taking stock of multilateral environmental agreements and the way forward » (Vingtième anniversaire du cours sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement : bilan et perspectives, organisé par le PNUE et l'Université de Finlande orientale (Helsinki, 27 mai-6 juin 2024) (lien)) - Colloque sur les questions émergentes relatives à l'état de droit environnemental : contributions du monde universitaire et de la société civile au Programme de Montevideo sur le droit de l'environnement, organisé par le PNUE avec l'International Council of Environmental Law, l'Université Carlos III de Madrid, l'Université de Vigo et l'Université de Nairobi (Nairobi, 30 et 31 mai 2024, format hybride) (lien)) - Vingt et unième colloque annuel de l'Académie du droit de l'environnement de l'UICN, soutenu par le PNUE (Gandhinagar (Inde), 4-7 juillet 2024) (lien)) - Webinaire sur l'état de droit environnemental dans les Caraïbes : suivi des progrès et définition des orientations futures, organisé par le PNUE (en ligne, 20 août 2024) (lien)) - Dixième Forum de médiation Asie-Pacifique, organisé conjointement par le PNUE, la Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Centre d'excellence judiciaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée (Port Moresby, 19-21 août 2024) (lien)) - Formation destinée à l'équipe de pays des Nations Unies en Papouasie-Nouvelle-Guinée sur les droits humains et l'état de droit environnemental : faire respecter le droit humain à un environnement propre, sain et durable, organisée conjointement par le PNUE, le HCDH et le Bureau du Coordonnateur résident (Port Moresby, 22 et 23 août 2024) - Première réunion en présentiel de la Plateforme des enseignant(e)s en droit de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, organisée par le PNUE en collaboration avec des universités partenaires (Montevideo, 27 août 2024) (lien)) - Formation sur le droit à un environnement propre, sain et durable destinée aux haut(e)s fonctionnaires de la République démocratique populaire lao, organisée conjointement par le PNUE, le HCDH et le Bureau du Coordonnateur résident (Luang Prabang (République démocratique populaire lao), 27 et 28 août 2024) - Manifestation parallèle sur la promotion des droits environnementaux dans le Pacifique afin de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050, organisé conjointement par le PNUE, le Ministère des terres et des ressources naturelles de Tonga, le Ministère de la météorologie, de l'énergie, de l'information, de la gestion des catastrophes, de l'environnement, des changements climatiques et des communications des Tonga, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le HCDH et l'UICN Océanie, dans le cadre de la cinquante-troisième réunion des dirigeant(e)s du Forum des îles du Pacifique (Nuku'alofa, 28 août 2024) (lien)) - Dialogue sur les droits humains consacré aux voies fondées sur les droits menant à l'atténuation des changements climatiques et à une transition énergétique juste en Asie et dans le Pacifique, organisé par le HCDH, le secrétariat du Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme et le PNUE (Bangkok, 22 et 23 septembre 2024) (lien)) - Atelier régional des juristes du Pacifique sur l'état de droit en matière d'environnement, organisé par le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement et l'UICN, avec l'appui du PNUE (Nadi (Fidji), 23-25 septembre 2024) (lien)) - Sixième Forum des Nations Unies sur la responsabilité des entreprises et les droits humains dans la région de l'Asie et du Pacifique, co-organisé par l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation internationale pour les migrations, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PNUD, le HCDH, le PNUE, ONU-Femmes et le Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme (Bangkok, 24-27 septembre 2024) (lien))				

- Dialogue judiciaire régional organisé par l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire, en collaboration avec la Commission internationale des juristes et l'Institut thaïlandais de la justice, et soutenu par le PNUE (Bangkok, 26 et 27 septembre 2024) ([lien](#))
- Deuxième dialogue judiciaire tripartite entre la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Cour de justice de l'Afrique de l'Est, avec l'appui du PNUE (Arusha, 18-20 septembre 2024) ([lien](#))
- Atelier national consacré à la révision de la loi-cadre sur l'environnement (loi n° 96/12 de 1996) du Cameroun, organisé conjointement par l'ONUDC et le PNUE (Ebolowa (Cameroun), 16-21 septembre 2024) ([lien](#))
- Webinaire sur les impacts de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sur l'état de droit environnemental, organisé conjointement par le PNUE et l'Environmental Law Institute (en ligne, 17 septembre 2024) ([lien](#))
- Webinaire sur les changements climatiques et l'état de droit environnemental, organisé conjointement par le PNUE et l'Environmental Law Institute (en ligne, 15 octobre 2024) ([lien](#))
- Réunion d'information informelle sur les efforts déployés dans le cadre du protocole d'accord entre le PNUE et le HCDH pour faire progresser les droits environnementaux, organisée par le PNUE et le HCDH (en ligne, le 9 octobre 2024) ([lien](#))
- Réunion d'information informelle en marge de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations unies, organisée conjointement par le PNUE, le HCDH et les rapporteur(se)s spéciaux(les) sur le droit humain à un environnement propre, sain et durable, sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques, et sur les substances toxiques et les droits de l'homme (New York, 17 octobre 2024)
- Webinaire destiné aux avocat(e)s de la région du Pacifique sur les principales théories et tendances du droit de l'environnement, notamment sur les procédures-bâillons, organisé conjointement par le PNUE, l'UICN Océanie et la Banque asiatique de développement (en ligne, 17 octobre 2024) ([lien](#))
- Formation judiciaire nationale chinoise et atelier international de haut niveau sur l'état de droit environnemental et le développement vert, organisés conjointement par le PNUE, la Cour suprême de Chine et ClientEarth (Beijing et Chengdu (Chine), 4-7 novembre 2024) ([lien](#))
- Conférence sur le thème « Achieving just societies: inclusive justice pathways for people and planet in Asia and the Pacific » (Créer des sociétés justes : des voies judiciaires inclusives pour les populations et la planète en Asie et dans le Pacifique), organisée conjointement par le PNUE et le PNUD, l'Institut thaïlandais de la justice, ONU-Femmes, le World Justice Project, l'Organisation internationale de droit du développement et la Cour de justice de Thaïlande (Bangkok, 11-13 novembre 2024) ([lien](#))
- Plan d'action collaboratif du partenariat stratégique du Comité des pays l'ASEAN sur les femmes et les enfants pour la protection et le bien-être des enfants, soutenu par le PNUE (Bangkok, 14 novembre 2024)
- Webinaire sur l'importance de la justice et de l'équité dans l'état de droit environnemental, organisé conjointement par le PNUE et l'Environmental Law Institute (en ligne, 15 novembre 2024) ([lien](#))
- Webinaire destiné aux juristes de la région du Pacifique sur les principales théories et tendances du droit de l'environnement, notamment le principe du « pollueur-payeur », organisé conjointement par le PNUE, l'UICN Océanie et la Banque asiatique de développement (en ligne, 15 novembre 2024) ([lien](#))
- Réunion de haut niveau consacrée au bilan et à l'évaluation intermédiaire de l'opération Demeter, organisée par le PNUE, l'Organisation mondiale des douanes et des partenaires dans le cadre de l'Initiative « Douanes vertes » (Xiamen (Chine), 19-21 novembre 2024) ([lien](#))
- Atelier sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sur la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité, aux produits chimiques et aux déchets, ainsi que du Programme de Montevideo V, organisé par le PNUE en partenariat avec les secrétariats de plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement (Dakar, 26-28 novembre 2024) ([lien](#))

2025

- Deuxième dialogue judiciaire régional sur la justice environnementale et la résilience climatique, organisé par la Commission internationale de juristes et l'Institut Raoul Wallenberg, avec l'appui du PNUE (Jakarta, 17 et 18 février 2025) ([lien](#))
- Dix-neuvième réunion des partenaires de l'initiative « Douanes vertes », organisée par le PNUE et ses partenaires dans le cadre de l'initiative (La Haye (Royaume des Pays-Bas), 19 et 20 février 2025) ([lien](#))
- Atelier sous-régional sur l'intégration des objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement au sein des équipes de pays des Nations Unies afin de catalyser les transitions vers les objectifs de développement durable, organisé par le PNUE en partenariat avec le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe dans le cadre de la troisième phase du programme de renforcement des capacités pour les accords multilatéraux sur l'environnement dans les régions Afrique, Caraïbes et Pacifique (Gaborone, 4-6 mars 2025) ([lien](#))
- Réunion d'information informelle sur les efforts déployés dans le cadre du protocole d'accord entre le PNUE et le HCDH pour faire progresser les droits environnementaux, organisée par le PNUE et le HCDH (Genève, 13 mars 2025)
- Conférence 2025 sur le développement durable des entreprises et les droits environnementaux en Asie, organisée par le PNUE en collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et l'UICN (18 et 19 mars 2025) ([lien](#))
- Formation destinée aux étudiant(e)s en droit de la région de l'Asie et du Pacifique sur les enjeux émergents du droit international : théorie et pratique, soutenue par le PNUE (en ligne, 11 avril 2025) ([lien](#))
- Consultation régionale sur l'indice relatif à l'état de droit environnemental du World Justice Project, organisée par le programme « État de droit en Asie » de la Fondation Konrad-Adenauer en collaboration avec la Banque asiatique de développement et avec l'appui du PNUE (Manille, 28 avril 2025) ([lien](#))
- Table ronde sur le renforcement de l'accès à la justice grâce à l'enseignement clinique du droit en matière d'environnement, organisée par le PNUE lors de la troisième Conférence asiatique sur l'enseignement clinique du droit (Chiang Mai (Thaïlande), 24 mai 2025) ([lien](#))
- Atelier sous-régional sur la promotion de la cohérence des politiques en matière de gouvernance environnementale du nexus climat-nature, organisé conjointement par le PNUE et les secrétariats du Programme régional océanien de l'environnement et de la Convention sur la diversité biologique, dans le cadre de la troisième phase du programme de renforcement des capacités relatif aux accords multilatéraux sur l'environnement dans les régions Afrique, Caraïbes et Pacifique (Apia, 26-28 mai 2025) ([lien](#))
- Formation sur la trousse à outils pour les défenseur(se)s des droits humains en matière d'environnement destinée à l'Asie du Sud, organisée par le Réseau des défenseur(se)s de l'environnement en Asie et dans le Pacifique et soutenue par le PNUE (Katmandou, 21-23 juin 2025) ([lien](#))
- Webinaire sur l'évaluation de l'impact environnemental et l'état de droit en matière d'environnement, organisé par la Faculté de droit Erasmus de l'Université de Rotterdam, avec l'appui du PNUE dans le cadre de la clinique juridique de 2025 du programme de droit international et de droit de l'Union européenne (en ligne, juin 2025)
- Colloque de 2025 sur les défis liés au respect des obligations légales en matière de développement durable à l'ère numérique, organisé par la Faculté de droit de l'Université Thammasat et soutenu par le PNUE (Bangkok, 24 juin 2025) ([lien](#))
- Webinaire intitulé « From Bern to action: advancing synergies across MEAs » (De Berne à l'action : renforcer les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement), organisé par le PNUE en collaboration avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et les Gouvernements mexicain, suédois et suisse (en ligne, 25 juin 2025) ([lien](#))
- Consultation d'expert(e)s sur les droits humains et l'environnement en Afrique, organisée par le PNUE dans le cadre de la réunion consultative régionale des grands groupes et des parties prenantes du PNUE pour l'Afrique (Nairobi, 12 et 13 juillet 2025) ([lien](#))
- Réunion technique visant à soutenir l'élaboration d'une observation générale sur le droit à un environnement sain, organisée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et soutenue par le PNUE (Nairobi, 14 juillet 2025)
- Petit-déjeuner-débat à l'Académie judiciaire du Kenya destiné aux principales parties prenantes du secteur judiciaire, organisé par l'Académie et le Barreau du Kenya, avec l'appui du PNUE (Nairobi, 4 août 2025) ([lien](#))
- Cours de renforcement des capacités sur le renforcement des mesures juridiques face aux atteintes à l'environnement : faire progresser la justice environnementale et les droits humains en Asie du Sud-Est, organisé par le PNUE en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire (Bangkok, 2-4 septembre 2025) ([lien](#))

- Formation du personnel des douanes participant à l'opération Demeter XI, organisée par le PNUE et ses partenaires dans le cadre de l'initiative « Douanes vertes » (île de Gulangyu, Xiamen (Chine), 9-11 septembre 2025) ([lien](#))
- Forum des Nations Unies sur la responsabilité des entreprises et les droits humains dans la région d'Asie et du Pacifique, organisé par plusieurs organismes des Nations Unies, dont le PNUE (Bangkok, 16-19 septembre 2025) ([lien](#))
- Académie de l'ASEAN pour la promotion des droits humains, consacrée aux droits environnementaux et à l'élaboration de la Déclaration de l'ASEAN sur le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable, organisée par l'ASEAN et appuyée par le PNUE (en ligne, 18 septembre 2025) ([lien](#))
- Atelier sur la détection et l'identification des organismes vivants modifiés et le rôle du personnel des douanes dans la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, organisé par le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et soutenu par le PNUE (Ljubljana, 22-26 septembre 2025) ([lien](#))
- Quatrième Forum asiatique des défenseur(se)s des droits humains en matière d'environnement, organisé par le PNUE en partenariat avec le HCDH et ONU-Femmes (Thaïlande, 27-29 octobre 2025) ([lien](#))
- Atelier de dialogue et de formation sur la diplomatie et la négociation environnementales, visant à renforcer les capacités des expert(e)s nationaux(les) pour des négociations efficaces en matière de politique environnementale, organisé par le PNUE conjointement avec le Bureau régional pour l'Afrique du Bureau de la coordination des activités de développement de l'ONU et des expert(e)s de la Convention-cadre sur les changements climatiques, de la FAO, de la Commission économique pour l'Afrique et du PNUD (Ezulwini (Eswatini)/en ligne, 13-15 octobre 2025) ([lien](#))
- Sommet des président(e)s des barreaux africains, organisé sur le thème « Catalysing environmental rule of law for environmental action in the African region » (Catalyser l'état de droit environnemental pour l'action environnementale dans la région Afrique), organisé par le PNUE en collaboration avec le Barreau du Kenya, le Barreau d'Afrique de l'Est et l'Université Daystar (Nairobi, 8 et 9 octobre 2025) ([lien](#))
- Réunion de consultation sur la promotion des droits environnementaux dans le Pacifique, organisée par le Gouvernement vanuatuan, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le HCDH et la Communauté du Pacifique, avec l'appui du PNUE (Suva, 3 et 4 novembre 2025) ([lien](#))
- Réunion d'évaluation à mi-parcours de l'opération Demeter XI, organisée par le PNUE et ses partenaires dans le cadre de l'initiative « Douanes vertes » (Mombasa (Kenya), 10-12 novembre 2025) ([lien](#))
- Atelier sous-régional sur la mise en œuvre intégrée des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité, aux produits chimiques et aux déchets, organisé par le PNUE et les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement concernés (Nairobi, 11-13 novembre 2025) ([lien](#))
- Atelier national sur les produits chimiques dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, organisé par le PNUE en collaboration avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement de l'Ouganda (Kampala, 26-28 novembre 2025) ([lien](#))
- Forum sur le droit de l'environnement de la République démocratique populaire lao, organisé par le projet JuSTICE en collaboration avec le Barreau du Laos, avec l'appui du PNUE (République démocratique populaire lao, 4 et 5 décembre 2025) ([lien](#))
- Table ronde régionale sur la mise en œuvre de l'accès à la justice environnementale dans le cadre de la Déclaration de l'ASEAN sur le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable, organisée par la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN et soutenue par le PNUE (Manille, 9 et 10 décembre 2025) ([lien](#))
- Webinaires sur les perspectives féminines en matière de droit international de l'environnement et de gouvernance, organisés par le PNUE (en ligne, 16 et 18 décembre 2025) ([lien](#))
- Deuxième réunion en présentiel de la Plateforme des enseignant(e)s en droit de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, organisée par le PNUE et le Centre de droit de l'environnement de la Faculté de droit et de sciences sociales de l'Université de Buenos Aires (Buenos Aires, 6 et 7 février 2025)
- Troisième réunion en présentiel de la Plateforme des enseignant(e)s en droit de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, organisée par le PNUE (Panama, 25 avril 2025)

2026

- Septième conférence de l'Association des enseignant(e)s en droit de l'environnement des universités du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, organisée sur le thème « Le droit de l'environnement à l'ère numérique », avec l'appui du PNUE (Abou Dhabi, 9 et 10 février 2026) ([lien](#))
- Consultation régionale sur l'élaboration du guide relatif aux règles de procédure applicables aux affaires environnementales en Asie du Sud-Est, organisée par l'Institut Raoul Wallenberg et la Commission internationale de juristes, avec l'appui du PNUE (Indonésie, 11 et 12 février 2026) ([lien](#))
- Séance d'information de la Clinique de droit de l'environnement du Viet Nam, soutenue par le PNUE, consacrée aux infractions pénales ayant une incidence sur l'environnement et aux questions transfrontières (en ligne, 4 mars 2026) ([lien](#))
- Webinaire régional sur l'état de droit environnemental en Asie occidentale, organisé par le PNUE en collaboration avec la Fondation Hariri (5 mars 2026)
- Conférence sur la durabilité des entreprises et les droits environnementaux en Asie, organisée par le PNUD avec l'appui du PNUE (Malaisie, 30 et 31 mars 2026) ([lien](#))
- Webinaire intitulé « The future of environmental law: pathways for impact in a rapidly changing world » (L'avenir du droit de l'environnement : des voies pour produire un impact dans un monde en mutation rapide), organisé par l'Environmental Law Institute et soutenu par le PNUE (en ligne, 17 avril 2026) ([lien](#))
- Webinaire intitulé « Stewards of the Earth: strengthening legal protections for environmental human rights defenders » (Les gardien(ne)s de la Terre : renforcer les protections juridiques des défenseur(se)s des droits humains environnementaux), organisé par l'Université de Cebu et le PNUE (en ligne, le 22 avril 2026) ([lien](#))
- Manifestation parallèle intitulée « Access to justice across regions: lessons from Escazú and Aarhus » (L'accès à la justice dans les différentes régions : les enseignements d'Escazú et d'Aarhus), organisée par le PNUE, la Banque mondiale, le PNUD et la Commission économique pour l'Europe lors de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à l'Accord d'Escazú (en ligne, 23 avril 2026) ([lien](#))
- Manifestation parallèle sur l'analyse participative, le renforcement des capacités et l'articulation à plusieurs niveaux : les enseignements tirés du projet PARES pour la mise en œuvre de l'Accord d'Escazú dans les paysages d'Amérique latine, organisé par le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur dans le cadre de son initiative « Solutions pour un développement vert inclusif », le PNUE et l'Union européenne lors de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à l'Accord d'Escazú (en ligne, 23 avril 2026) ([lien](#))
- Conférence sur le droit de l'environnement d'intérêt public, organisée conjointement par le PNUE, l'Environmental Law Alliance Worldwide, la Community Resource Centre Foundation, la Faculté de droit de l'Université Chulalongkorn, l'Asian Forum for Human Rights and Development et Rivers and Rights (Bangkok, 24 et 25 avril 2026) ([lien](#))
- Atelier sur un cours d'apprentissage mixte consacré aux droits environnementaux destiné aux responsables des institutions nationales des droits humains, organisé par la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le HCDH (Kuala Lumpur, 29 et 30 avril 2026) ([lien](#))
- Cinquième réunion de l'Alliance des cliniques juridiques environnementales d'Amérique latine et des Caraïbes, avec l'appui du PNUE (Santiago, 6-8 mai 2026) ([lien](#))
- Manifestation consacrée à la mise à profit des partenariats pour renforcer la participation multipartite aux processus décisionnels, organisé conjointement par le PNUE, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le HCDH (Bangkok, 18 mai 2026) ([lien](#))
- Webinaire intitulé « Environmental human rights defenders in Asia: regional trends, subregional perspectives and policy developments » (Les défenseur(se)s des droits humains en matière d'environnement en Asie : tendances régionales, perspectives sous-régionales et évolution des politiques), organisé par le PNUE conjointement avec le HCDH et les organisations partenaires du quatrième Forum asiatique des défenseur(se)s des droits humains en matière d'environnement (en ligne, 19 mai 2026) ([lien](#))
- Séminaire sur l'état de droit en matière d'environnement et l'innovation juridique environnementale, soutenu par le PNUE dans le cadre du cours annuel de l'Earth Law Center (en ligne, 1^{er} juin 2026)
- Atelier de formation juridique pratique sur la justice environnementale, organisé par le PNUE en collaboration avec l'Agence française de développement dans le cadre du projet JuSTICE (Vientiane, 2 et 3 juin 2026) ([lien](#))
- Premier Forum européen sur les défenseur(se)s des droits humains environnementaux, organisé par le Conseil de l'Europe avec l'appui du PNUE (Strasbourg (France), 4 juin 2026) ([lien](#))
- Forum sur l'accès à la justice face à la triple crise environnementale au Mexique, organisé dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, conjointement par le PNUE et la Cour suprême de justice de la Nation, au Mexique (Mexico, 5 juin 2026) ([lien](#))

- Table ronde sur le rôle des procureur(e)s dans la gouvernance environnementale mondiale, organisée par le Parquet populaire suprême de Chine avec l'appui du PNUE (Beijing, 8 juin 2026) ([lien](#))
- Atelier sur le Code écologique et environnemental de la Chine et l'état de droit environnemental mondial : mise en œuvre et collaboration, organisé par la Société chinoise de droit de l'environnement et des ressources et soutenu par le PNUE (Beijing, 9 juin 2026) ([lien](#))
- Phase présentielle de la formation mixte sur les droits environnementaux destinée aux responsables des institutions nationales des droits humains, organisée par l'Institut Raoul Wallenberg avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et du PNUE (Bangkok, 9 et 10 juin 2026) ([lien](#))
- Webinaire sur la transparence environnementale et la participation citoyenne : meilleures pratiques pour le développement durable, organisé par le PNUE en collaboration avec la Red de Transparencia y Acceso a la Información, l'Órgano Garante del Derecho de Acceso a la Información (Argentine), l'Agence pour l'accès à l'information publique d'Argentine et la Banque centraméricaine d'intégration économique (en ligne, 17 juin 2026) ([lien](#))
- Conférence internationale sur la transition écologique et la politique éducative pour un avenir durable, organisée par l'Université Hassan 1^{er} du Maroc avec l'appui du PNUE (en ligne/Settat, Maroc, 18-20 juin 2026) ([lien](#))
- Semaine de formation des juges 2026 et atelier international sur les services judiciaires au service de la transition et du développement verts et à faibles émissions de carbone, organisés par la Cour populaire suprême de Chine avec l'appui du PNUE (Hangzhou (Chine), 23-25 juin 2026) ([lien](#))
- Trentième réunion du Groupe de travail des Parties à la Convention d'Aarhus, appuyée par le PNUE (Genève, 25 et 26 juin 2026) ([lien](#))
- Webinaire sur la gouvernance de l'eau et l'état de droit environnemental, organisé par la Faculté de droit Erasmus de l'Université de Rotterdam, avec l'appui du PNUE dans le cadre de la clinique juridique de 2026 du Programme de droit international et de droit de l'Union européenne (en ligne, le 25 juin 2026)

Indicateur : nombre de partenariats ou de communautés de pratique, nouveaux ou existants, avec des réseaux juridiques et judiciaires, des établissements de formation et d'autres parties prenantes, mis en place ou soutenus par le Programme

Nombre total : 77

Liste des partenariats ou des communautés de pratique

Entités des Nations Unies et accords multilatéraux sur l'environnement

- Bureau de la coordination des activités de développement
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- Commission économique pour l'Europe
- Convention de Ramsar
- FAO
- HCDH
- ONU-Femmes
- Organisation internationale du Travail
- Organisation internationale pour les migrations
- PNUD
- Secrétariat de la Convention d'Aarhus
- Secrétariat de la Convention d'Espoo
- Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices
- Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
- Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification
- Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm
- UNICEF

Organisations internationales ou régionales

- ASEAN, y compris la Commission intergouvernementale des droits de l'homme
- Banque africaine de développement
- Banque asiatique de développement
- Banque mondiale
- CEDEAO
- Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
- Commission de l'Union africaine

- Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN
- Conseil de l'Europe, y compris le Centre Nord-Sud
- Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
- Cour de justice de l'Afrique de l'Est
- OCDE
- Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
- Organisation mondiale des douanes
- Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
- UICN
- UIP
- Union européenne

Établissements d'enseignement ou de formation

- Association des enseignant(e)s en droit de l'environnement des universités du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord
- Earth Law Center
- Environmental Law Alliance Worldwide
- International Council on Environmental Law
- Réseau mondial des cliniques de droit de l'environnement
- Université Carlos III de Madrid
- Université Chulalongkorn
- Université d'Oslo
- Université de Bangkok
- Université de Cebu
- Université de Finlande orientale
- Université de Nairobi
- Université de New York
- Université de Rotterdam, Faculté de droit Erasmus
- Université de Stockholm
- Université de Vigo
- Université des Indes occidentales
- Université Hassan 1^{er}

Autres parties prenantes

- Académie judiciaire du Kenya
- Africa Judicial Education Network on Environmental Law
- Asia Pacific Network of Environmental Defenders
- Barreau du Laos
- Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur
- ClientEarth Chine
- Commission internationale de juristes
- Cour populaire suprême de Chine
- Cour suprême de justice de la Nation, Mexique
- Cour suprême de Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Cour suprême des Philippines
- Environmental Law Institute
- Fondation Hariri
- Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire
- Institut thaïlandais de la justice
- Ordre des avocat(e)s du Kenya
- Parquet populaire suprême de Chine
- Société chinoise de droit de l'environnement et des ressources
- World Justice Project

Pour plus d'informations sur les activités faisant intervenir les partenaires et les parties prenantes, voir les sections précédentes.

VI. Domaine transversal : renforcement de l'éducation et du développement des capacités en matière de droit de l'environnement

Sensibilisation, formation et renforcement des capacités

Activités stratégiques relevant du Programme de Montevideo V et ayant bénéficié d'un appui : a), b), c), d), e), f), g), h), i)

Indicateur : nombre de partenariats et de communautés de pratique, nouveaux ou existants, avec des établissements universitaires, éducatifs ou de recherche et des réseaux, mis en place ou soutenus par le Programme

Nombre total : 24

Liste des partenariats ou des communautés de pratique

- Association des enseignant(e)s en droit de l'environnement des universités du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord
- Centre Sabin (Université de Columbia)
- Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN
- Earth Law Center
- Environmental Law Alliance Worldwide
- International Council on Environmental Law
- London School of Economics
- Réseau mondial des cliniques de droit de l'environnement
- Université Carlos III de Madrid
- Université Chulalongkorn
- Université d'Egerton
- Université d'Oslo
- Université de Bangkok
- Université de Bradford
- Université de Cambridge
- Université de Cebu
- Université de Finlande orientale
- Université de Nairobi
- Université de New York
- Université de Rotterdam, Faculté de droit Erasmus

- Université de Stockholm
- Université de Vigo
- Université des Indes occidentales
- Université Hassan 1^{er}

Pour plus d'informations sur les activités faisant intervenir les partenaires et les parties prenantes, voir les sections précédentes.